

**R E P U B L I Q U E   D U   C A M E R O U N**  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES**  
**POUR L'EXERCICE 2023**

**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

**CHAPITRE 16**

**MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION  
PHYSIQUE**

**VERSION FRANCAISE**



# SOMMAIRE

---

<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>5</b>
-------------------------	----------

## **PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE** **7**

1.	PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2.	PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	10
3.	PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	11
3.1.	BILAN TECHNIQUE	14
3.2.	BILAN FINANCIER	34
3.3.	PERSPECTIVES	37
4.	PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	38
5.	PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	38

## **DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES** **43**

6.	<b>PROGRAMME 007: DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE</b>	<b>47</b>
6.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	49
6.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	51
6.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	51
6.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	58
7.	<b>PROGRAMME 008: DEVELOPPEMENT DU SPORT</b>	<b>59</b>
7.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	61
7.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	63
7.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	63
7.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	67
8.	<b>PROGRAMME 009: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE</b>	<b>69</b>
8.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	71
8.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	73

8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	74
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	83

## NOTE EXPLICATIVE

---

Le Projet de Performance Annuelle (PPA) du Ministère des Sports et de l'Education Physique est l'expression de la contribution de la politique sportive à l'atteinte des objectifs sectoriels (stratégie de développement des services sociaux) ainsi que ceux de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), notamment pour les piliers relatifs au développement des industries et services et, le développement du capital humain.

Le présent document tire sa source du Cadre de Dépenses à Moyen Terme ajusté 2023-2025, du Cadrage Budgétaire, de la notification du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, de la circulaire N°001 23 août 2022 relative à la préparation du Budget pour l'exercice 2023. À la faveur de ce processus d'alignement stratégique, on observe les orientations majeures assignées au MINSEP dans la SND30, avec pour ancrage les piliers sus évoqués. Il s'agit notamment de :

- 1- promouvoir la consommation des produits locaux (matériels et équipements sportifs) ;
- 2- rentabiliser les infrastructures sportives ;
- 3- rentabiliser le spectacle sportif ;
- 4- contribuer au développement des nouveaux métiers liés au sport et à l'Education Physique ;
- 5- réorganiser le sport de masse et d'élite en vue de professionnaliser progressivement la pratique du sport dans les domaines prometteurs, notamment le football;
- 6- poursuivre la consolidation du climat social, du vivre ensemble harmonieux ;
- 7- capitaliser l'état de santé de la population par un encadrement de proximité ;
- 8- contribuer au soutien des actions des groupes associatifs œuvrant en faveur des Personnes Socialement Vulnérables (PSV).

Y faisant suite, la pratique saine et méthodique des Activités Physiques et Sportives ainsi que le rayonnement international du Cameroun par le Sport constituent la trame de fond des deux programmes opérationnels du MINSEP.

Le premier programme opérationnel intitulé Développement de l'Education Physique (007) a pour indicateurs :

- proportion de personnes ayant participé aux activités de promotion et de vulgarisation de la pratique des APS pour une cible de 51% ;
- proportion d'encadreurs des APS formés ou capacités sur les instruments pédagogiques et règlementaires pour une cible de 10% ;

Ce programme concourt à la réalisation des trois dernières orientations sus visées (6 à 8).

Le second programme opérationnel intitulé Développement du Sport (008), avec pour indicateur la proportion de fédérations sportives organisant les compétitions sur le plan national dont la cible est 67%, concourt à l'atteinte de la deuxième et de la troisième orientation.

Le programme support (009), Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Sport et Education Physique, avec pour indicateur le taux de réalisation des activités budgétisées dont la cible est 75%, a pour fonction principale d'accompagner les programmes opérationnels dans leurs réalisations respectives.

C'est ainsi que pour l'exercice 2023, l'enveloppe de base du MINSEP se présente de la manière suivante :

- Fonctionnement : **22 844 millions de F CFA** ;
- Investissement : **800 millions de F CFA.**

La ventilation des crédits par programme pour l'atteinte des cibles en 2023 quant à elle se présente ainsi qu'il suit :

- 1- P 007** : Développement de l'Education Physique, **4 578 633 000 FCFA** (soit 4 078 633 000 FCFA en fonctionnement et 500 000 000 FCFA de transfert en capital aux communes) ;
- 2- P 008** : Développement du Sport bénéficie **12 020 833 000 FCFA** essentiellement en fonctionnement (dont 8 000 000 000 FCFA pour les compétitions) ;
- 3- P 009** : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Sport et Education Physique, **7 044 534 000 FCFA** (soit 6 244 534 000 FCFA en fonctionnement et 800 000 000 FCFA en investissement).

**PREMIERE PARTIE**  
**SYNTHESE DE LA STRATEGIE**



## ■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

L'ambition nourrie par les pouvoirs publics d'assurer un développement harmonieux et équilibré pour l'ensemble des populations camerounaises, conformément aux objectifs de la vision d'émergence à l'horizon 2035 accorde une place de choix au sous-secteur sport et éducation physique.

Il s'agit de doter ce sous-secteur de moyens humains, technologiques, infrastructurels et organisationnels permettant à la jeunesse camerounaise, fer de lance de la nation, de s'épanouir pleinement sur les plans sportif et éducatif, et à tous les citoyens, sans distinction de genre, de faire rayonner l'image de marque de la nation, de poursuivre le processus de consolidation de l'unité nationale, d'améliorer le capital santé et la productivité de la population active, d'accroître les investissements étrangers au Cameroun, de créer des emplois...

Les axes stratégiques retenus par le gouvernement pour assurer le développement de ce sous-secteur sont définies dans la **Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30)**. Il s'agit :

- **du développement des industries et services**, axe dans lequel le MINSEP est tenu de :
  - promouvoir la consommation des produits locaux (matériels et équipements sportifs) ;
  - rentabiliser les infrastructures sportives ;
  - rentabiliser le spectacle sportif ;
  - contribuer au développement des nouveaux métiers liés au sport et à l'Education Physique ;
  - réorganiser le sport de masse et d'élite en vue de professionnaliser progressivement la pratique du sport dans les domaines prometteurs, notamment le football ;
  
- **du développement du capital humain**, axe dans lequel le MINSEP devra précisément :
  - poursuivre la consolidation du climat social, du vivre ensemble harmonieux ;
  - capitaliser l'état de santé de la population par un encadrement de proximité ;
  - contribuer au soutien des actions des groupes associatifs œuvrant en faveur des Personnes Socialement Vulnérables (PSV).

Au cours de la première année du triennat 2023-2025, le Ministère des Sports et de l'Education Physique (MINSEP) s'attèlera à la mise en œuvre des orientations de la SND 30 sus évoquées. En dépit d'un contexte national et international, le MINSEP mettra prioritairement en œuvre les activités majeures ci-après : (i) la préparation et l'organisation de nombreuses compétitions sportives ; (ii) la gestion et la rentabilisation des infrastructures sportives nouvellement construites ; (ii) la promotion et la vulgarisation de la pratique saine et méthodique des Activités Physiques et sportives.

## ■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Le MINSEP est créé et réorganisé respectivement par les décrets n°2005/098 du 06 avril 2005 et n°2011/408 du 09 décembre 2011. De nouvelles missions cadrant avec la mise en œuvre du DSCE lui ont été assignées par le décret n°2012/436 du 01 octobre 2012 portant organisation du Ministère des Sports et de l'Education Physique. Il est désormais chargé entre autres :

- d'élaborer les stratégies et les plans de développement relatifs au sport et aux activités physiques ;
- d'élaborer les programmes de promotion du sport d'élite et d'élever le niveau technique et tactique des sportifs ;
- de développer et promouvoir l'esprit et la culture olympiques au sein de la société ;
- d'assurer le suivi de la réalisation des programmes de préparation des sportifs d'élite, en liaison avec les fédérations sportives ;
- d'encadrer les sportifs participants aux compétitions internationales ;
- d'assurer le suivi de l'encadrement des sportifs de haut niveau ;
- d'assurer la promotion et la supervision des grandes compétitions internationales, en liaison avec les organismes concernés ;
- d'élaborer les projets de textes relatifs au secteur du sport et de l'éducation physique ;
- d'arrêter les programmes d'enseignement de l'éducation physique ou des sports dans les établissements d'enseignement de base, secondaire et supérieur, publics et privés et d'en suivre l'exécution ;
- d'assurer le contrôle des établissements de formation des sportifs ;
- de développer la formation et de contribuer à la recherche en sciences et en médecine du sport en relation avec les administrations concernées ;
- d'élaborer les projets de coopération avec les organismes nationaux et internationaux, ou les pays partenaires dans les domaines de l'éducation physique et des sports, et veiller à leur mise en œuvre, ainsi qu'à leur évaluation, en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures.

Par ailleurs, il suit les organisations et structures privées relevant du domaine du sport et de l'éducation physique et exerce la tutelle technique sur :

- les fédérations sportives nationales ;
- le Palais Polyvalent des Sports de Yaoundé ;
- l'Institut National de la Jeunesse et des Sports ainsi que les établissements de formation en éducation physique et aux métiers du sport ;
- l'Académie Nationale de Football.

### ■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

#### III.1 PERFORMANCES ANTERIEURES

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur sport et éducation physique en vue de l'atteinte des objectifs de l'ex DSCE, le MINSEP s'est fixé comme objectif **de consolider le capital santé des populations à travers la pratique des activités physiques et sportives et de promouvoir l'image de marque du Cameroun par la réalisation des performances sportives de haut niveau.**

Pour atteindre cet objectif, le MINSEP a mis en œuvre trois programmes au titre de l'exercice 2021 à savoir : l'encadrement du mouvement sportif, le développement des infrastructures sportives, ainsi que la gouvernance et l'appui institutionnel dans le sous-secteur. Aussi, la performance globale de ce département ministériel ne peut s'apprécier qu'au regard des résultats obtenus dans chacun de ces programmes.

En outre, il convient de préciser que la mise en œuvre des programmes du MINSEP a été influencée en 2021 principalement par les préparatifs de l'organisation de la CAN TOTALEnergie 2021. Un accent a été mis en investissement pour la finalisation des divers chantiers y relatif. De manière générale, les infrastructures sportives destinées à cet évènement ont été réhabilitées, construites et réceptionnées. Il en est de même pour les projets relevant des ressources internes ordinaires dont le taux d'exécution physique est évalué à 100%. Bien que les cibles envisagées n'aient pas été atteintes, les résultats obtenus dans chacun de ces programmes se présentent ainsi :

#### **programme 211 : "Encadrement du mouvement sportif"**

Il avait pour objectif d'améliorer l'offre d'encadrement de la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) par les acteurs institutionnels. Son indicateur est le Nombre d'encadreurs qualifiés pour 100 000 habitants.

La valeur de référence de cet indicateur en 2019 était 15 ; la valeur cible pour l'exercice 2021 était 16.

Le résultat technique du programme 211 au 31 décembre 2021 est de 14 encadreurs qualifiés pour 100 000 habitants.

S'agissant de la consommation des crédits, le taux s'élève à 99,97% en Autorisations d'Engagement (AE) comme en Crédits de Paiement (CP).

Les activités majeures réalisées dans la mise en œuvre de ce programme sont :

En ce qui concerne l'Education Physique, il a été organisé le suivi du déroulement de l'épreuve pratique d'EPS aux examens officiels sur l'ensemble du territoire national ainsi que les examens de fin de formation dans les différents Centres Nationaux de la Jeunesse et des Sports (Bamenda, Bertoua, Dschang et Garoua). En outre, il est à signaler qu'un séminaire de renforcement de capacités des Responsables des CENAJES sur la « gestion administrative, financière, pédagogique et de la bonne gouvernance » a été organisé de même que des Journées Pédagogiques, il a été organisé des tables-rondes, des conférences-débats, des campagnes de sensibilisation et des plaidoyers sur la quasi-totalité du territoire national lors de la célébration de la 13ème édition de la JNEP dont le thème s'intitule : « Education physique, gage de la sécurité sanitaire pour un vivre-ensemble harmonieux dans la paix et l'unité ». Dans le cadre de ses missions régaliennes, le MINSEP, en sa qualité d'organe technique de promotion et de vulgarisation des Activités Physiques et Sportives a encadré plusieurs manifestations sportives conjointement avec des Administrations partenaires (MINREX, MINPROFF, etc.) notamment à l'occasion des célébrations de la Journée Internationale de la Femme, la Journée Internationale de la Francophonie, la semaine nationale du Commonwealth et les Journées CEMAC.

S'agissant du volet Sport dont l'objectif est d'assurer le rayonnement de l'image de marque du Cameroun sur la scène internationale, l'action des pouvoirs publics a été dominée principalement par l'accompagnement des sportifs camerounais à la participation à diverses compétitions sportives nationales et internationales. Ainsi, les sélections sportives nationales ont pris part à 72 compétitions sportives internationales dont 53 se sont tenues à l'étranger et 19 à l'intérieur du territoire national pour un taux de couverture du calendrier annuel des compétitions sportives de 79,12%, avec une moisson de 345 médailles engrangées dont 157 en Or, 99 en Argent, et 89 en Bronze.

### ***Au niveau international***

CAN U-20 « Mauritanie 2021 » de Football Dames, 18 février au 08 mars 2021 en Mauritanie ;

CAN U-17 « Maroc 2021 » de Football Messieurs, 13 au 31 mars 2021 au Maroc ;

Jeux Olympiques « Tokyo 2021 », 23 juillet au 08 août 2021 à Tokyo au Japon ;

Jeux Paralympiques « Tokyo 2021 », 24 août au 05 septembre 2021 à Tokyo au Japon ;  
Championnat d'Afrique des Nations de Football Messieurs, 16 janvier au 07 février 2021 au Cameroun ;

Coupe d'Afrique des Nations de Handball Dames « Cameroun 2021 », 11 au 20 juin 2021 à Yaoundé.

### ***Au niveau national***

On peut signaler l'organisation de la finale de la Coupe du Cameroun de Football couplée à la cérémonie de clôture de la saison sportive. Le MINSEP a poursuivi son action d'encadrement des structures à travers l'octroi des appuis et des subventions à certains organismes agissant dans le sport tels que la Ligue de Football Professionnel du Cameroun (LFPC), le Centre

Africain d'Etudes Olympiques (CAEO) et les Synergies Africaines contre le SIDA.

### **Programme 212 : "développement des infrastructures sportives"**

Il avait pour objectif de doter le pays d'infrastructures sportives modernes. Son indicateur s'intitule "nombre d'infrastructures sportives construites et fonctionnelles".

La valeur de référence de l'indicateur en 2019 était 15 et la valeur cible pour l'année 2021 était 22.

Le résultat technique du programme 212 au 31 décembre 2020 fait état de 19 infrastructures sportives construites et fonctionnelles.

S'agissant de la consommation des crédits, le taux s'élève à 100% en Autorisations d'Engagement (AE) ainsi qu'en Crédits de Paiement (CP).

Dans le cadre des activités majeures réalisées dans la mise en œuvre de ce programme, plusieurs contrats de travaux et de maintenance ont été signés avec des entreprises nationales et internationales en vue de l'arrimage des infrastructures sportives déjà construites aux nouvelles exigences de la CAF. Il s'agit notamment de : YENIGUN CONSTRUCTION en charge de la construction de la clôture du Complexe Sportif de Japoma; Gregori International pour la maintenance des aires de jeu du stade de la réunification de Douala et de son annexe, les deux stades annexes de Japoma, les deux stades annexe d'Olembe ; FMA CONSTRUCTIONS pour la construction de la clôture du complexe sportif d'Olembe. L'entreprise TADIE SARL pour la maintenance des stades Omnisports de KOUKONG et son annexe, du stade de Bandjoun et BAMENDZI à Bafoussam ; l'entreprise CSR/SARTORI pour la maintenance des stade Omnisports de Limbé, de MOLYKO à Buéa, Middle Farm et Centenary Stadium à LIMBE, du stade de Ngoa Ekelé, des annexes 1 et 2 de Mfandena ; l'entreprise MOTA ENGIL pour la maintenance des stades de ROUMDE ADJIA et son annexe, du CENAJES et Coton Sport ; l'entreprise 2ME pour la maintenance du stade de Bonamoussadi. En outre, dans la continuité des préparatifs liés à cet évènement majeur, les travaux des différents chantiers ont été accélérés à savoir, la poursuite des travaux de construction des complexes sportifs, l'achèvement de la réhabilitation et construction des infrastructures sportives (Stade du CENAJES et Coton sport à Garoua, stade de Bangou dans l'enceinte de l'hôtel Tajidor Garden).

En outre, on peut relever l'accélération des travaux de construction des complexes sportifs d'Olembe et de Japoma. En marge de ces grands chantiers, le Ministère a transféré des ressources à 16 communes pour la création des centres sportifs, la construction des complexes sportifs d'arrondissement et, pour la création des stades municipaux.

## **Pour le programme 213 : " Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Sport et Education Physique"**

Il avait pour objectif d'améliorer la coordination des services et d'assurer la bonne mise en œuvre des programmes. Son indicateur s'intitule taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère.

La valeur de référence de l'indicateur en 2019 était de 69,71% et la valeur cible pour l'année 2021 était 89%.

Le résultat technique du programme 213 au 31 décembre 2021 fait état d'un taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère de 64,62%.

S'agissant de la consommation des crédits, le taux s'élève à 99,99% en Autorisations d'Engagement (AE) et en Crédits de Paiement (CP).

Au cours de l'exercice 2021, en plus des réunions de coordination administratives, il a été noté entre autres, l'élaboration des divers documents de planification (Revue des programmes, Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT), Feuille de route 2021, Rapport Annuel de Performance (RAP) 2020, le Contrôle de Gestion et la Loi des Finances), et l'organisation de plusieurs sessions de recyclage et de formation permanente à l'intention des personnels et des acteurs du mouvement sportif. En outre, on peut signaler la formation de 102 cadres supérieurs d'EPS et de 43 cadres moyens d'EPS sortis respectivement de l'INJS et des CENAJES. Par ailleurs, le fichier solde du ministère a été régulièrement assaini. Ainsi, l'effectif total des agents publics employés par le MINSEP s'élève à environ 2599 personnels. Dans le domaine de l'amélioration du cadre de travail, la réhabilitation et l'équipement du bâtiment abritant les services de la Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance d'une part, et la réhabilitation du bâtiment abritant les services de la Division des Etudes, de la Planification et de la Coopération d'autre part.

### **■ 3.1. BILAN TECHNIQUE**

Dans cette section sera présenté le bilan technique d'une part et le bilan financier d'autre part.

## a BILAN TECHNIQUE au 31 décembre 2021

### a.1-Synthèse stratégique

Programmes	Objectifs	Indicateurs	Baseline 2019	Résultats programmés pour 2021	Résultats obtenus fin 2021
<b>Encadrement du mouvement sportif</b>	Améliorer l'offre d'encadrement de la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) par les acteurs institutionnels	nombre d'encadreurs qualifiés pour 100 000 habitants	15	16	14
<b>Développement des infrastructures sportives</b>	Doter le pays d'infrastructures sportives modernes	nombre d'infrastructures sportives construites et fonctionnelles	15	22	19
<b>Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur sport et éducation physique</b>	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère	69,71%	89%	64,62%

**Source : RAP 2021 MINSEP**

## a.2-Bilan technique par programme, année 2021

## a.2.1-programme 211 : Encadrement du mouvement sportif

<b>Programme 211 : Encadrement du mouvement sportif</b>				
Objectif : <i>Améliorer l'offre d'encadrement de la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) par les acteurs institutionnels</i>				
Indicateur : Nombre d'encadreurs qualifiés des APS pour 100 000 habitants				
<b>Action 1 : Développement de l'Education Physique et Sportive</b>				
Objectif	Indicateur	Baseline (2019)	Cible (2021)	Résultats atteints
Accroître l'offre en matière d'Education Physique et Sportive	Nombre d'auditeurs libres et de moniteurs formés	610.0	560.0	292
<b>Activités majeures réalisées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-l'organisation et la supervision des séminaires de recyclage et des Journées Pédagogiques dans les écoles de formation ;</li> <li>- l'organisation de la Journée Nationale de l'Éducation Physique ;</li> <li>- la célébration de la Journée Internationale du Sport au service du développement et de la paix ;</li> <li>- la formation de 102 Cadres supérieurs d'EPS sortis de l'INJS ;</li> <li>- la formation de 43 Cadres moyens d'EPS sortis des quatre CENAJES.</li> </ul>			

**Source : RAP 2021 MINSEP.**

**Action 2: Encadrement du sport sur le plan national**

Objectif	Indicateur	Baseline (2019)	Cible (2021)	Résultats atteints
Améliorer la gouvernance des fédérations sportives nationales	Nombre de ligues sportives régionales fonctionnelles	263.0	352.0	146
<b>Activités majeures réalisées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-l'élaboration du projet d'arrêté encadrant l'octroi et le retrait des agréments aux associations sportives ;</li> <li>-l'élaboration du projet de convention d'objectifs ;</li> <li>-l'élaboration du projet du dossier relatif à l'organisation des opérations électorales au sein des fédérations sportives civiles nationales ;</li> <li>-l'octroi partiel des subventions en l'occurrence la Ligue de Football Professionnel du Cameroun (LFPC) à concurrence de 200 000 000 FCFA sur les 560 000 000 FCFA.</li> </ul>			

**Source : RAP 2021 MINSEP.**

**Action 3 : Dynamisation de la pratique du sport de haut niveau**

Objectif	Indicateur	Baseline (2019)	Cible (2021)	Résultats atteints
Améliorer les performances des sélections nationales en compétitions internationales majeures	Nombre de podiums	146.0	318.0	345

<p><b>Activités majeures réalisées</b></p>	<p>Au plan international,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Championnat d'Afrique des Nations de Football « Total Cameroun 2020 », 16 janvier au 07 février 2021 au Cameroun ;</li> <li>- 12ème FAZZA International Athletics Championships pour Déficiants Physiques, 06 au 14 février 2021 à Dubaï aux Emirats Arabes Unis ;</li> <li>- 12ème FAZZA International Athletics Championships pour deficients visuels, 06 au 14 février 2021 à Dubaï aux Emirats Arabes Unis ;</li> <li>- Phase retour des éliminatoires qualificatives pour « l'Afrobasket Men 2021 », 16 au 21 février 2021 à Yaoundé au Cameroun ;</li> <li>- Coupe d'Afrique des Nations « Mauritanie 2021 », 14 février au 04 mars 2021 en Mauritanie ;</li> <li>- Coupe d'Afrique des Nations juniors de Volleyball Messieurs, 18 au 26 février 2021 au Caire en Egypte ; - Mount Cameroon Race of Hope, 26 février 2021 à Buéa au Cameroun ; - Wheel Chair de Tennis, 07 février 2021 à Yaoundé au Cameroun ; - Coupe d'Afrique des Nations cadets de Volleyball Messieurs, 1er au 09 mars 2021 à Abuja au Nigéria ;</li> <li>- Coupe d'Afrique des Nations cadets de Volleyball Dames, 1er au 09 mars 2021 à Abuja au Nigéria ;</li> <li>- Grand prix de Tbilissi de Judo (qualificatif pour les Jo Tokyo 2020), 26 au 28 mars 2021 en Géorgie ;</li> <li>- Grand Slam d'Antalya, 28 mars 2021 en Turquie ; - Tunis 2021 World Para Athletics Grand Prix pour Déficiants Visuels (qualificatif pour les Jeux Paralympiques de Tokyo 2020, 14 au 21 mars 2021 à Tunis en Tunisie ;</li> <li>- Tunis 2021 World Para Athletics Grand Prix pour Déficiants Physiques (qualificatif pour les Jeux Paralympiques de Tokyo 2020), 14 au 21 mars 2021 à Tunis en Tunisie ;</li> <li>- Championnat de Boxe zone 3, 20 au 27 mars 2021 à Kinshasa en RDC ;</li> <li>- Tournoi de la zone 4 de Pétanque, N'Djamena au Tchad ;</li> <li>- Tournoi International de l'Amitié de Nanbudo de la CEMAC et commémoration de l'hommage à Yoshinao Nanbu, 29 mars au 04 avril 2021 à Yaoundé ;</li> <li>- Dualthlon International de Bangui, 25 au 28 mars 2021 en République Centrafricaine ;</li> <li>- Ultimate Fighting Championship, 28 mars 2021 à Las Vegas aux Etats Unis d'Amérique ;</li> <li>- Tournoi de qualification Olympique « Afrique-Océanie » de Lutttes, 02 au 04 avril 2021 à Tunis en Tunisie ;</li> <li>- Championnat d'Afrique de Low-Kick et Full Contact, 05 au 11 avril 2021 à Yaoundé au Cameroun ;</li> <li>- Combat International de Catch de poids lourds, 30 avril 2021 à Yaoundé au Cameroun ;</li> <li>- Tournoi Africain de football des Déficiants Intellectuels, 20 au 24 avril 2021 à Yaoundé au Cameroun ;</li> <li>- Tournoi de qualification olympique de Lutttes, 06 au 09 mai 2021 à Sofia en Bulgarie ;</li> <li>- Grand Slam de Russie de Judo (qualificatifs pour les JO Tokyo 2020), 05 au 07 mai 2021 à Kazan en Russie ;</li> <li>- International Boxing Tournament « Konstantin Korotkov Memorial », 10 au 16 mai 2021 à Khabarovsk en Russie ;</li> <li>- Championnat d'Afrique de Gymnastique Artistique seniors, 22 au 27 mai 2021 à Pretoria en Afrique du Sud ;</li> <li>- Open Professionnel de MMA (Kung Fu Wushu), 13 au 16 mai 2021 à Yaoundé au Cameroun ;</li> <li>- Championnat d'Afrique séniors Dames et Messieurs de Judo (qualificatif pour les JO Tokyo 2020), 17 au 23 mai 2021 à Dakar au Sénégal ;</li> <li>- Championnat d'Afrique de Scrabble, 16 au 23 mai 2021 à Dakar au Sénégal ;</li> </ul>
--	---

- Championnats d'Afrique Séniors d'haltérophilie (qualificatif pour les JO Tokyo 2020), 24 au 31 mai 2021 à Nairobi au Kenya ;
- Tour du Cameroun, 28 mai au 09 juin 2021 au Cameroun ;
- Grand Prix International CAA de Douala, 22 mai 2021 à Douala ;
- Coupe d'Afrique des Nations de Handball Dames Séniors « COCAN HBD Cameroun 2020, 08 au 20 juin 2021 ;
- Marathon International d'Athlétisme des travailleurs d'Edéa, 05 juin à Edéa au Cameroun ;
- Tournoi de repêchage de Rugby à XV (qualificatif à l'Africa Cup Tunis 2021 et à la World Cup France 2023), 03 au 14 juin 2021 à Ouagadougou au Burkina Faso ;
- \*- Championnat du Monde séniors Dames et Messieurs de Judo, 06 au 13 juin 2021 à Budapest en Hongrie ;
- Coupe Davis (Tennis), 19 au 28 juin 2021 à Brazzaville au Congo ;
- Jeux pour Déficiants Intellectuels et Open des Personnes Spéciales de l'Afrique Francophone, 07 au 12 juin 2021 à Yaoundé au Cameroun ;
- Grand Prix de Lagos « Making of Champions », 26 et 27 juin 2021 à Lagos au Nigeria ;
- Meeting de Paris, 27 juin 2021 ;
- Championnat du Monde Wabba International, 1er au 06 juillet 2021 à Milan en Italie ;
- Jeux Olympiques « Tokyo 2021 », 23 juillet au 08 août 2021 au Japon ;
- Championnat d'Afrique de Sambo, 28 au 31 juillet 2021 au Caire en Egypte ;
- Championnat d'Afrique de Roller, 04 au 08 août à Cotonou au Bénin ;
- Championnat d'Afrique des Clubs vainqueurs de Coupe de handball : Dynamique de Bokito et TKC, 19 au 28 août 2021 à Alger en Algérie ;
- Championnat du monde U-20, 17 au 22 août 2021 à Nairobi au Kenya ;
- Championnat du monde de volleyball cadets garçons, 24 août au 02 septembre 2021 à Téhéran en Iran ;
- Jeux paralympiques « Tokyo 2021 », 24 août au 05 septembre 2021 au Japon ;
- Afrobasket Men, 24 août au 05 septembre 2021 à Kigali au Rwanda ;
- Coupe d'Afrique des Nations séniors Dames de volleyball, 04 au 19 septembre 2021 au Rwanda ;
- Coupe d'Afrique des Nations séniors Messieurs de volleyball, 14 au 30 août 2021 au Rwanda ;
- Championnat du monde junior garçons de volleyball, 21 septembre au 04 octobre 2021 en Italie et en Bulgarie ;
- Championnat du monde de volleyball cadet filles, 20 au 29 septembre 2021 à Durango au Mexique ;
- Afrobasket Women, 18 au 26 septembre 2021 à Yaoundé au Cameroun ;
- Championnat d'Afrique de Football, 11 au 25 septembre 2021 à Nairobi au Kenya ;
- Championnat d'Afrique Séniors, 01er au 07 septembre 2021 à Yaoundé au Cameroun ;
- WABBA Italia classic (bodybuilding and fitness), 10 au 11 octobre 2021 en Italie ;
- Tour International cycliste Chantal BIYA, 06 au 10 octobre 2021 au Cameroun ;
- Championnats du monde de scrabble francophone : Aix Les Bains-France, 21 octobre au 01 novembre 2021 ;
- Championnat de karaté de l'UFAK de la région du Centre, 28 octobre au 1er novembre à Ndjamena 2021 ;
- Championnat d'Afrique juniors/séniors de natation course et eau libre, 11 au 17 octobre 2021 au Ghana ;
- Championnat d'Afrique par équipe des Jeux de Dames, 06 au 07 novembre 2021 à Yaoundé au Cameroun ;
- Africa open, 06 au 07 novembre 2021 à Yaoundé au Cameroun ;

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Championnats du Monde de Nanbudo, 12 au 14 novembre 2021 à Tachkent en Ouzbékistan ;</li> <li>- African Open de Dakar 2021, 13 au 14 novembre 2021 ;</li> <li>- Hercules Olympia Universe 2021, 01er au 04 novembre 2021 au Mexique ;</li> <li>- Championnat d'Afrique de karaté, 28 novembre au 06 décembre 2021 au Caire en Egypte ;</li> <li>- Championnat du monde de Handball séniors Dames, 02 au 19 décembre 2021 en Espagne ;</li> <li>- Championnat d'Afrique de goalball, 03 au 11 décembre 2021 à Cape Coast au Ghana ;</li> <li>- Championnat du monde à Tachkent, 07 au 17 décembre 2021 en Ouzbékistan ;</li> <li>- Championnat du Commonwealth qualificatif Birmingham, 07 au 17 décembre 2021.</li> </ul> <p>Ainsi, les Sélections Sportives Nationales ont pris part à 72 compétitions sportives internationales éligibles au financement de l'Etat dont 53 se sont tenues à l'étranger et 19 à l'intérieur du territoire national pour un taux de couverture du calendrier annuel des compétitions sportives de 79,12%, avec une moisson de 345 médailles engrangées dont 157 en Or, 99 en Argent, et 89 en Bronze. Cette présence du Cameroun aux différents évènements sportifs internationaux a été rendue possible grâce au financement de l'État à hauteur de 11 434 287 480 (onze milliards quatre-cent-trente-quatre millions deux-cent-quatre-vingt-sept mille quatre-cent-quatre-vingt) F CFA. Plusieurs autres disciplines sportives ont contribué au rayonnement de l'image de marque du Cameroun au cours des compétitions ci-après : Au niveau international,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CAN U-20 « Mauritanie 2021 » de Football Dames, 18 février au 08 mars 2021 en Mauritanie ;</li> <li>- CAN U-17 « Maroc 2021 » de Football Messieurs, 13 au 31 mars 2021 au Maroc ;</li> <li>- Jeux Olympiques « Tokyo 2021 », 23 juillet au 08 août 2021 à Tokyo au Japon ;</li> <li>- Jeux Paralympiques « Tokyo 2021 », 24 août au 05 septembre 2021 à Tokyo au Japon ;</li> <li>- Championnat d'Afrique des Nations de Football Messieurs, 16 janvier au 07 février 2021 au Cameroun ;</li> <li>- Coupe d'Afrique des Nations de Handball Dames « Cameroun 2021 », 11 au 20 juin 2021 à Yaoundé.</li> </ul> <p>Niveau national, on peut signaler l'organisation de la finale de la Coupe du Cameroun de Football couplée à la cérémonie de clôture de la saison sportive.</p>
--	---

**Source : RAP 2021 MINSEP.**

**Action 4 : Développement de la coopération dans le domaine des APS.**

Objectif	Indicateur	Baseline (2019)	Cible (2021)	Résultats atteints
Accroître les appuis des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre des programmes	Nombre de projets appuyés par les PTFs	10.0	13.0	9
<b>Activités majeures réalisées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-L'élection et réélection des compatriotes aux postes respectifs de Secrétaire Général de la CONFEJES et de Président de l'OSTA ;</li> <li>- la signature de la convention MINSEP/CUK ;</li> <li>- la réhabilitation du stade de Bafang ayant servi pour la « CAN Total Energies Cameroun 2021 » grâce au partenariat MINSEP/FEICOM ;</li> <li>- l'élaboration et la transmission dans les Services du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, du projet de texte sur les compétences à transférer aux Régions.</li> </ul>			

**Source : RAP 2021 MINSEP.****a.2.2- programme 212 : Développement des infrastructures sportives**

<b>Programme 212: Développement des infrastructures sportives</b>				
Objectif: <b><i>Doter le pays d'infrastructures sportives modernes</i></b>				
Indicateur: Nombre d'infrastructures sportives construites et fonctionnelles				
<b>Action 1 : Construction des stades de football</b>				
Objectif	Indicateur	Baseline (2019)	Cible (2021)	Résultats atteints
Doter le pays de stades pouvant abriter les compétitions nationales et internationales	Nombre de stades de football construits et fonctionnels	L'action n'a bénéficié d'aucun financement		
<b>Activités majeures réalisées</b>	/			

**Source : RAP 2021 MINSEP.**

**Action 2 : Construction des complexes sportifs**

Objectif	Indicateur	Baseline (2019)	Cible (2021)	Résultats atteints
Doter le pays de complexes sportifs pouvant abriter les compétitions nationales et internationales	Nombre de complexes sportifs construits et fonctionnels	0.0	2.0	0
<b>Activités majeures réalisées</b>	<p>- la construction du complexe sportif d'Olembé à Yaoundé (taux d'avancement des travaux du complexe est de 83,54 %, celui du stade principal 95%, de l'hôtel 55% et le centre commercial est de 73%, VRD et paysage 55%, annexe A 98%, annexe B 97, zone de stationnement est et ouest 55% ; piscine olympique, gymnase, terrain de basket, volley, tennis tous 0%) ;</p> <p>- la construction du complexe sportif de Japoma à Douala (taux d'avancement des travaux du complexe 95%, terrain d'entraînement et stade principal 98%, gymnase 90%, piscine olympique 75%, terrain de basket, volley, tennis tous 98%).</p>			

Source : RAP 2021 MINSEP

**Action 3 : Construction des gymnases**

Objectif	Indicateur	Baseline (2019)	Cible (2021)	Résultats atteints
Doter le pays des gymnases destinés à la pratique du Sport de masse	Nombre de gymnases construits et fonctionnels	L'action n'a bénéficié d'aucun financement		
<b>Activités majeures réalisées</b>	/			

Source : RAP 2021 MINSEP.

**Action 4 : Construction des plates-formes sportives**

Objectif	Indicateur	Baseline (2019)	Cible (2021)	Résultats atteints
Doter le pays de plates formes destinées à la pratique du Sport de masse	Nombre de plates-formes sportives construites et fonctionnelles	0.25	4.0	4
<b>Activités majeures réalisées</b>	Appui aux CTD pour la création des parcours et des centres sportifs, avec pour extrants : - bâtiment pour gradins du stade municipal de Mayo-Baléo construit ; - bloc de latrines à six compartiments au stade municipal de Mayo-Baléo construit ; - bloc de latrines à six compartiments au stade municipal de Gadjiwan construit ; - bloc de latrines à six compartiments au stade municipal d'Alme construit ; - arriérés des travaux de construction de la plateforme de BIBEY payés ; - aire de jeux de la plateforme de Moutourwa aménagé.			

**Source : RAP 2021 MINSEP.**

**Action 5 : Construction des écoles de formation**

Objectif	Indicateur	Baseline (2019)	Cible (2021)	Résultats atteints
Doter le pays des écoles destinées à la formation des cadres moyens et supérieurs d'EPS à l'encadrement des jeunes sportifs engagés dans la filière de haut niveau	Nombre d'écoles de formation construites et fonctionnelles	L'action n'a bénéficié d'aucun financement		
<b>Activités majeures réalisées</b>	/			

**Source : RAP 2021 MINSEP**

**Action 6 : Réhabilitation des infrastructures sportives**

Objectif	Indicateur	Baseline (2019)	Cible (2021)	Résultats atteints
Mettre à niveau des infrastructures sportives existantes	Nombre d'infrastructures sportives réhabilitées	3.0	14.0	3
<b>Activités majeures réalisées</b>	<p>Les activités majeures enregistrées en 2021 dans le cadre de la mise en œuvre de cette action sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la réhabilitation des stades de football avec pour extrants :</li> <li>- le stade de Mbouda réhabilité ;</li> <li>- le stade de Bandjoun réhabilité ;</li> <li>- le stade de Bamendzi réhabilité ;</li> <li>- le stade du CENAJES de Garoua : 95% ;</li> <li>- le stade de Coton sport de Garoua : 95%.</li> </ul> <p>Appui aux CTD pour la réhabilitation des stades municipaux, centres et parcours sportifs, piscines, aires de jeux et arènes avec pour extrants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aire de jeux de MANILA aménagée dans la Commune de Banka ;</li> <li>- Stade municipal de Zoetélé réhabilité ;</li> <li>- Stade municipal de Dzeng réhabilité.</li> </ul>			

**Source : RAP 2021 MINSEP.**

### a.2.3-programme 213 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Sport et Education Physique

Programme 213: Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Sport et Education physique				
Objectif: Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes				
Indicateur: Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère				
<b>Action 1 : Coordination et suivi des activités des services du MINSEP</b>				
Objectif	Indicateur	Baseline (2019)	Cible (2021)	Résultats atteints
Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINSEP	Taux de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	80.0	89.0	82,5

<b>Activités majeures réalisées</b>	<p>Les activités majeures enregistrées en 2021 dans le cadre de la mise en œuvre de cette action sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le suivi-évaluation des projets du Ministère relatifs aux préparatifs de la CAN 2021 ;</li> <li>- le suivi des vingt-six actions prioritaires inscrites dans la Feuille de Route 2021 du MINSEP ;</li> <li>- la tenue régulière des réunions de coordination administrative ;</li> <li>- l'élaboration et le suivi-évaluation des plans d'actions des services centraux et déconcentrés.</li> </ul>
-------------------------------------	--

**Source : RAP 2021 MINSEP**

### **Action 2 : Etudes stratégiques et planification**

Objectif	Indicateur	Baseline (2019)	Cible (2021)	Résultats atteints
Produire les documents de planification et améliorer la qualité de la dépense	Nombre de documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais	6.0	6.0	6
<b>Activités majeures réalisées</b>	<p>Les activités saillantes issues de la mise en œuvre de l'action sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'opérationnalisation de la chaîne PPBS avec pour extrants :</li> <li>- le rapport du Contrôle de Gestion des Programmes du MINSEP ;</li> <li>- le rapport de la revue des activités ;</li> <li>- la revue et l'actualisation des programmes ;</li> <li>- le CDMT 2022-2024 ; - le Rapport Annuel de Performance 2020 ;</li> <li>- le Projet de Performance des Administrations (PPA).</li> </ul>			

**Source : RAP 2021 MINSEP.**

### **Action 3 : Développement des TIC**

Objectif	Indicateur	Baseline (2019)	Cible (2021)	Résultats atteints
Optimiser la communication entre les différentes structures du MINSEP	Taux de réalisation du schéma directeur informatique du MINSEP	44.32%	47.0%	18%
<b>Activités majeures réalisées</b>	<p>La mise en œuvre de cette action a permis la réalisation des activités majeures ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la refonte et l'animation du site web du MINSEP ;</li> <li>- la construction du réseau informatique du MINSEP – Phase II ;</li> <li>- l'augmentation de la bande passante de 2 à 30 Go.</li> </ul>			

**Source : RAP 2021 MINSEP.**

**Action 4 : Amélioration du cadre de travail**

Objectif	Indicateur	Baseline (2019)	Cible (2021)	Résultats atteints
Doter les services du MINSEP des équipements adéquats	Taux de personnel disposant d'un bureau de travail	47.11%	74.0%	71,87%
<b>Activités majeures réalisées</b>	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, le MINSEP a procédé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aux travaux d'extension des bâtiments abritant les services centraux ;</li> <li>- aux travaux de réhabilitation du bâtiment abritant la SDBMM ;</li> <li>- à l'entretien et à la maintenance des équipements de froid et de climatisation (128 installations) ainsi que les équipements et réhabilitation du réseau téléphonique (72 installations) ;</li> <li>- à l'aménagement et à la maintenance du réseau électrique des services centraux ;</li> <li>- à l'entretien des bâtiments du MINSEP ;</li> <li>- à la mise en œuvre du plan de réduction de la consommation d'eau, d'électricité ;</li> <li>- à l'acquisition du matériel de bureau (14 tables de bureau, 10 chaises-visiteurs, 19 chaises de bureau, 24 téléviseurs écrans-plats, 15 fauteuils de bureau, 19 réfrigérateurs, 04 stores, 100 supports stores, 04 armoires de rangement, 128 accessoires et pose store, 01 table de conférence, 01 meuble photocopieur, 17 splits) ;</li> <li>- à l'acquisition du matériel informatique (30 ordinateurs complets, 19 imprimantes, 18 onduleurs, 12 disques durs externes, 06 broyeurs, 04 calculatrices) ;</li> <li>- à l'installation de 10 climatiseurs d'une hauteur de 4 m.</li> </ul>			

**Source : RAP 2021 MINSEP.**

**Action 5 : Développement des ressources humaines**

Objectif	Indicateur	Baseline (2019)	Cible (2021)	Résultats atteints
Accroître quantitativement et qualitativement les ressources humaines	Proportion de personnel ayant bénéficié d'une session de formation	11.93%	25.0%	15%
<b>Activités majeures réalisées</b>	<p>Les activités majeures issues de la mise en œuvre de cette action sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-l'assainissement du fichier soldes et personnels (2599 personnels assainis) ;</li> <li>-l'organisation d'une session de formation (un groupe de billeteurs et présidents de fédérations, soit 50 personnels formés sur la tenue des comptes d'emploi) ;</li> <li>- la production de 612 actes de carrière et de pension ainsi que leur prise en charge.</li> </ul>			

**Source : RAP 2021 MINSEP.**

## b. BILAN TECHNIQUE à mi-parcours 2022 (septembre 2022)

Le Ministère des Sports et de l'Education Physique a procédé à la refonte de ses programmes dont deux opérationnels (conformément au champ d'intervention) et un programme support. Ces programmes, dont la mise en œuvre est effective en 2022, ont été influencés par l'organisation de la CAN TOTALEnergie qui s'est déroulée en février 2022 et, la situation macroéconomique du pays. C'est ainsi que les résultats enregistrés par programme sont pour la plupart mitigés : l'exécution du budget d'investissement enregistre un taux d'exécution physique global de 26% sur la période sous revue.

### b.1-Bilan technique programme 007 : Développement de l'Education Physique

<b>Programme 007 : Développement de l'Education Physique</b>				
Objectif : <i>Accroître la pratique saine, méthodique et encadrée des Activités Physiques et Sportives (APS)</i>				
Indicateur : Nombre de pratiquants par an				
<b>Action 1 : Enseignement de l'Education Physique et Sportive</b>				
Objectif	Indicateur	Baseline (2021)	Cible (2022)	Résultats atteints
Améliorer l'enseignement de l'EPS dans le système éducatif	Nombre d'instruments pédagogiques et réglementaires disponibles	0	6	0
<b>Activités majeures réalisées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Supervision, contrôle et suivi des examens dans les écoles de formation ;</li> <li>- Suivi activités liées à l'EPS dans les établissements ;</li> </ul>			

**Source : MINSEP.**

### **Action 2: Développement et suivi de la formation des acteurs institutionnels en EPS**

Objectif	Indicateur	Baseline (2021)	Cible (2022)	Résultats atteints
Améliorer l'offre de formation en Education Physique et Sportive	Nombre d'acteurs institutionnels formés		612	...

<b>Activités majeures réalisées</b>	Elaboration des fichiers nationaux des enseignants d'EPS, des éducateurs physiques bénévoles, et des cartes nationales scolaires, des centres de remise en forme et des groupements sportifs de plein air avec pour extrant les TDR actualisés.
-------------------------------------	---

**Source : MINSEP.**

### Action 3 : Promotion et vulgarisation des APS

Objectif	Indicateur	Baseline (2021)	Cible (2022)	Résultats atteints
Accroître le nombre de pratiquants des APS	Nombre d'éducateurs physiques bénévoles pour 100 000 habitants	16	1300	...
<b>Activités majeures réalisées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de la Journée Internationale du Sport au service du Développement et de la Paix ;</li> <li>- Appui aux parcours Vita pour la mise en œuvre des programmes.</li> </ul>			

**Source : MINSEP.**

### Action 4 : Dynamisation de la décentralisation dans le sous-secteur Education Physique

Objectif	Indicateur	Baseline (2021)	Cible (2022)	Résultats atteints
Optimiser la mise en œuvre des compétences transférées par le MINSEP aux CTD	Nombre d'installations et d'infrastructures sportives de masse fonctionnelles			02
<b>Activités majeures réalisées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Appui aux CTD pour la création des stades municipaux (taux d'exécution physique 100% pour la commune de Mayo Baléo, les travaux étant en cours d'exécution pour les autres communes ayant bénéficié du transfert de compétences) ;</li> <li>-Appui aux CTD pour la création des centres et parcours sportifs (taux d'exécution physique 0% dans toutes les communes)</li> </ul>			

**Source : MINSEP.**

## b.2-Bilan technique programme 008 : Développement du Sport

<b>Programme 008: Développement du Sport</b>				
Objectif: <b>Améliorer le rayonnement international du Cameroun par le Sport et la gouvernance du mouvement sportif national</b>				
Indicateur : Nombre de fédérations sportives éligibles aux compétitions internationales				
<b>Action 1 : Encadrement du sport sur le plan national</b>				
Objectif	Indicateur	Baseline (2021)	Cible (2022)	Résultats atteints
Améliorer la gouvernance dans le mouvement sportif national	Nombre de fédérations sportives civiles nationales éligibles à la bonne gouvernance	26	208	26
<b>Activités majeures réalisées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- appui aux organisations sportives nationales ;</li> <li>- normalisation, contrôle et suivi des fédérations, des organisations et associations sportive ;</li> </ul>			

Source : MINSEP

### **Action 2 : Dynamisation de la pratique du sport de haut niveau**

Objectif	Indicateur	Baseline (2021)	Cible (2022)	Résultats atteints
Améliorer les performances des sélections nationales aux compétitions internationales	Nombre de médailles glanées	345	300	283

<p><b>Activités majeures réalisées</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Organisation et participation aux compétitions sportives nationales et internationales ci-après :</li> <li>- Championnat du monde des poids lourds de l'Ultimate Fighting Champoinship (UFC) ;</li> <li>- Coupe d'Afrique des Nations TOTALENERGIES CAMEROUN 2021 ;</li> <li>- Championnat d'Afrique de para-taekwondo ;</li> <li>- Mount Cameroon Race of Hope</li> <li>- 13ème FAZZA International Para Athletics Championships pour Déficients Physiques</li> <li>- 13ème FAZZA International Para Athletics Championships pour Déficients visuels</li> <li>- Grand prix CAA de Douala</li> <li>- 1er championnat d'Afrique des clubs champions Francophone</li> <li>- Championnat de boxe dames et messieurs de la zone 3</li> <li>- Fighting championships IBGIM</li> <li>- Coupe d'Afrique des nations de Rugby à 7</li> <li>- Jeux Olympiques pour sourds</li> <li>- Championnat d'Afrique cadets, juniors et séniors</li> <li>- Championnats d'Afrique seniors Dames et Messieurs</li> <li>- Festival International de Korbball des pays francophones à Abidjan en Côte d'Ivoire</li> <li>-Championnat d'Afrique en athlétisme</li> <li>- Championnat d'Afrique de scrabble francophone (CHAMPAS</li> <li>- Championnat d'Afrique des Clubs et coupe d'Afrique, prévus du 23 au 28 mai 2022 à Lagos au Nigeria</li> <li>- Tour cycliste international du Cameroun</li> <li>- Championnat d'Afrique Centrale sénior zone 4 de Taekwondo 2022</li> <li>- 25ème Coupe d'Afrique Séniors de handball</li> <li>Championnat d'Afrique séniors, cadets et juniors Dames et messieurs</li> <li>- Coupe d'Afrique des Nations féminine de football «CAN Total Energies Maroc 2022</li> <li>- Championnat d'Afrique de Sambo</li> <li>- Championnats du Monde de Scrabble Francophone</li> <li>- Championnat d'Afrique séniors de Taekwondo</li> <li>- Championnat d'Afrique de gymnastique artistique juniors et seniors</li> <li>- Championnat Africain de catégorie super- lourds catch</li> <li>- Championnat mondial de catch catégorie des poids lourds</li> <li>- Coupe Davis Groupe IV Afrique en tennis</li> <li>- 22èmes Jeux du Commonwealth "Birmingham 2022</li> <li>- Jeux de la Solidarité Islamique</li> <li>- Championnat Africain de kurash</li> <li>- Championnats d'Afrique des Nations messieurs en tchoukball</li> <li>- Championnat d'Afrique UFAK Région Centre Séniors, Juniors et cadets de karaté ;</li> <li>- Championnat d'Afrique de boxe ;</li> <li>- Championnat d'Afrique d'Haltérophilie.</li> </ul>
--	--

**Source : MINSEP.**

### Action 3 : Opérationnalisation du Programme National de Développement des Infrastructures Sportives

Objectif	Indicateur	Baseline (2021)	Cible (2022)	Résultats atteints
Doter le Cameroun des installations sportives modernes en quantité et en qualité	Nombre d'installations sportives modernes fonctionnelles	25	0	-
<b>Activités majeures réalisées</b>	-Réhabilitation des stades omnisports : les arriérés relatifs au traçage des aires de jeux du stade omnisports de Yaoundé d'une part et, la construction du complexe sportif les coccinelles à Etoudi d'autre part sont en cours de paiement ;			

Source : MINSEP.

#### b.3-Bilan technique programme 009 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Sport et Education Physique

<b>Programme 009 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Sport et Education physique</b>				
Objectif : <i>Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes</i>				
Indicateur : Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère				
<b>Action 1 : Coordination et suivi des activités des services du MINSEP</b>				
Objectif	Indicateur	Baseline (2021)	Cible (2022)	Résultats atteints
Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINSEP	Taux de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	82,7%	87%	82,7%
<b>Activités majeures réalisées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-coordination et suivi des activités au niveau des arrondissements ;</li> <li>- coordination et suivi des activités au niveau des départements ;</li> <li>- coordination et suivi des activités au niveau des Régions ;</li> <li>-organisation des cérémonies officielles ;</li> <li>-élaboration de la feuille de route ;</li> <li>-Mise en œuvre des programmes dans les Services Centraux ;</li> </ul>			

Source : MINSEP

**Action 2 : Etudes stratégiques et planification**

Objectif	Indicateur	Baseline (2021)	Cible (2022)	Résultats atteints
Produire les documents de planification et améliorer la qualité de la dépense	Nombre de documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais	6	6	4
<b>Activités majeures réalisées</b>	-opérationnalisation de la chaîne PPBS (avec pour extraits à date, la revue des activités, Rapport annuel de performance 2021, cadre stratégique d'orientation du MINSEP, CDMT 2023-2025) ; -actualisation de l'annuaire statistique 2021 du MINSEP ; -animation de la commission de passation des marchés ;			

**Source : MINSEP.****Action 3 : Développement des TIC**

Objectif	Indicateur	Baseline (2021)	Cible (2022)	Résultats atteints
Optimiser la communication entre les différentes structures du MINSEP	Taux de réalisation du schéma directeur informatique du MINSEP	18%	80%	25%
<b>Activités majeures réalisées</b>	-maintenance et sécurisation du parc informatique ; -augmentation de la bande passante Internet de 2M à 30M ; -refonte du site internet ; -mise en place du réseau informatique phase 1 et 2 ; -sécurisation du système informatique.			

**Source : MINSEP.****Action 4 : Amélioration du cadre de travail**

Objectif	Indicateur	Baseline (2021)	Cible (2022)	Résultats atteints
Doter les services du MINSEP des équipements adéquats	Taux de personnel disposant d'un bureau de travail	74%	77%	75%

<b>Activités majeures réalisées</b>	-Acquisition du matériel informatique ; -acquisition du mobilier de bureau ; -réhabilitation des édifices des services déconcentrés; -réhabilitation des édifices des services centraux ( taux de réalisation DDSHN 14%, IP 12% SDPSP 38%).
-------------------------------------	--

**Source : MINSEP.**

### Action 5 : Développement des ressources humaines

Objectif	Indicateur	Baseline (2021)	Cible (2022)	Résultats atteints
Accroître quantitativement et qualitativement les ressources humaines	Proportion de personnel ayant bénéficié d'une session de formation	15%	40%	9%
<b>Activités majeures réalisées</b>	-assainissement des données soldes et carrières des personnels; -gestion et production des actes de carrière et de pension ; -organisation des sessions de formation, stages et séminaires avec pour extrants : 30 personnels formés sur la bureautique, 25 personnels formés sur l'application PROBMIS-Web			

**Source : MINSEP**

### Action 6 : Développement des travaux statistiques

Objectif	Indicateur	Baseline (2021)	Cible (2022)	Résultats atteints
Accroître quantitativement et qualitativement les ressources humaines	Proportion de personnel ayant bénéficié d'une session de formation	Action non financée		
<b>Activités majeures réalisées</b>				

**Source : MINSEP**

**Action 7 : Développement de la Coopération dans le domaine des APS**

Objectif	Indicateur	Baseline (2021)	Cible (2022)	Résultats atteints
Accroître les appuis des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre des programmes	Nombre de projets appuyés par les Partenaires Techniques Financiers	09	13	04
<b>Activités majeures réalisées</b>	construction du gymnase du judo par le Japon ; -fonctionnement de la cellule CONFEJES avec appui de 03 projets en faveur des femmes ; -mise en place du projet « double-carrière » de la CONFEJES dans le cadre de la formation et de la détection des jeunes talents.			

**Source : MINSEP.**

### ■ 3.2. BILAN FINANCIER

#### a-Bilan financier à mi-parcours des programmes (septembre 2022)

Contrairement au bilan technique des programmes, le bilan financier présente un taux de consommation global d'environ 82,7%, le programme 008 (Développement du sport) étant celui qui aurait le taux de consommation le plus élevé. La consommation enregistrée par programme et par action se présente ainsi qu'il suit:

Programme	Dotation PTA (en FCFA)		Consommation (en FCFA)		Taux de consommation
	AE	CP	AE	CP	
<b>007 :</b> Développement de l'Education Physique	4 425 586 000	4 425 586 000	3 434 355 480	3 434 355 480	77,6
<b>008 :</b> Développement du Sport	12 171 141 000	12 171 141 000	10 988 293 811	10 988 293 811	90,3

<b>009 :</b> Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Sport et Education	<b>6 372 198 000</b>	<b>6 372 198 000</b>	<b>4 587 642 588</b>	<b>4 587 642 588</b>	<b>71,9</b>
<b>Chapitre</b>	<b>22 968 925 000</b>	<b>22 968 925 000</b>	<b>19 010 291 879</b>	<b>19 010 291 879</b>	<b>82,7</b>

### b-Bilan financier à mi-parcours par programme

#### *Programme 007 : Développement de l'Education Physique*

Action	Dotation PTA (FCFA)		Consommation (en FCFA)		Taux de consommation
	AE	CP	AE	CP	
<b>Action 1 :</b> <i>Enseignement de l'Education Physique et Sportive</i>	258 875 000	258 875 000	197 210 975	197 210 975	76,18
<b>Action 2 :</b> <i>Développement et suivi de la formation des acteurs institutionnels en EPS</i>	14 450 000	14 450 000	14 450 000	14 450 000	100
<b>Action 3 :</b> <i>Promotion et vulgarisation des APS</i>	3 617 300 000	3 617 300 000	2 688 030 470	2 688 030 470	74,3
<b>Action 4 :</b> <i>Dynamisation de la mise en œuvre de la décentralisation dans le sous-secteur éducation physique</i>	534 961 000	534 961 000	534 961 000	534 961 000	100
<b>Ensemble</b>	<b>4 425 586 000</b>	<b>4 425 586 000</b>	<b>3 434 355 480</b>	<b>3 434 355 480</b>	<b>77,6</b>

**.Source : MINSEP.**

**Programme 008 : développement du Sport**

Action	Dotation PTA (FCFA)		Consommation (en FCFA)		Taux de consommation
	AE	CP	AE	CP	
<b>Action 1 :</b> <i>Encadrement du sport sur le plan National</i>	3 784 950 000	3 784 950 000	2 905 724 460	2 905 724 460	76,77
<b>Action 2 :</b> <i>Dynamisation de la pratique du Sport de haut niveau</i>	8 352 750 000	8 352 750 000	7 709 588 250	7 709 588 250	92,30
<b>Action 3 :</b> <i>Opérationnalisation du Programme National de Développement des Infrastructures Sportives</i>	33 441 000	33 441 000	33 441 000	33 441 000	100
<b>Ensemble</b>	<b>12 171 141 000</b>	<b>12 171 141 000</b>	<b>10 988 293 811</b>	<b>10 988 293 811</b>	<b>90,3-</b>

Source : MINSEP

**Programme 009 : gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur sport et éducation physique**

Action	Dotation PTA (FCFA)		Consommation (en FCFA)		Taux de consommation
	AE	CP	AE	CP	
<b>Action 1 :</b> <i>Coordination et suivi des activités des services du MINSEP</i>	4 883 050 000	4 883 050 000	3 530 859 845	3 530 859 845	72

<b>Action 2 :</b> <i>Etudes stratégiques, planification et gestion financière</i>	202 237 500	202 237 500	122 515 478	122 515 478	60,58
<b>Action 3 :</b> <i>Développement des TIC</i>	64 600 000	64 600 000	63 114 200	63 114 200	97,70
<b>Action 4 :</b> <i>Amélioration du cadre de travail</i>	1 138 485 500	1 138 485 500	786 693 481	786 693 481	69,10
<b>Action 5 :</b> <i>Développement des ressources humaines</i>	65 125 000	65 125 000	50 497 925	50 497 925	77,54
<b>Action 6 :</b> <i>Développement du Système d'Informations Statistiques</i>	-	-	-	-	-
<b>Action 7 :</b> <i>Développement de la coopération dans le domaine des APS</i>	18 700 000	18 700 000	18 700 000	18 700 000	100
<b>Ensemble</b>	<b>6 372 198 000</b>	<b>6 372 198 000</b>	<b>4 587 642 588</b>	<b>4 587 642 588</b>	<b>71,9</b>

Source : MINSEP.

### ■ 3.3. PERSPECTIVES

Pour la réalisation des missions et des orientations de la SND30 qui lui sont assignées, le MINSEP se doit d'étendre et d'arrimer son champ de compétences aux directives du Chef de l'Etat relative à la préparation du budget 2023 (circulaire n° 001 du 23 août 2022), aux Activités Physiques et Sportives, aux orientations des instruments de planification gouvernementale, ainsi qu'aux contraintes, enjeux et défis d'un environnement en perpétuelle mutation. Pour ce faire, les priorités stratégiques du secteur particulièrement pour l'exercice 2023 porteront sur :

-la promotion des Activités Physiques et sportives avec l'extension de l'organisation de la Journée Nationale de l'Education Physique aux chefs-lieux d'arrondissements des régions du

Centre et du Littoral et, l'organisation de la journée Internationale du Sport au service du Développement et de la Paix , afin de sensibiliser davantage les populations à la pratique saine, méthodique et régulière des APS;

- la mise en œuvre de la décentralisation avec l'octroi des ressources aux CTD ;
- l'opérationnalisation du Programme Nationale de Développement des Infrastructures Sportives dans l'optique de définir une politique de gestion et de maintenance des infrastructures sportives de haut niveau ;
- l'encadrement du sport sur le plan national avec la poursuite de la mise en place d'un dispositif permettant l'éclosion d'un football véritablement professionnel au Cameroun ;
- la prise en charge de la préparation terminale des sélections nationales en vue d'une participation honorable aux compétitions internationales ;
- la poursuite des travaux de réhabilitation et l'équipement des bâtiments abritant les services centraux, des services déconcentrés du ministère ;
- la mise en œuvre des conventions signées avec les Partenaires Techniques et Financiers ainsi que l'élaboration et la signature des nouvelles conventions afin de favoriser l'exécution des projets identifiés au niveau des programmes opérationnels ;
- la mise en œuvre de la loi N°2018/014 du 11 juillet portant organisation et promotion des activités physiques et sportives au Cameroun.

#### ■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

L'objectif du Ministère est de **Promouvoir la pratique des Activités Physiques et Sportives pour tous sur le territoire national.**

Pour atteindre cet objectif, le MINSEP va s'atteler pour le triennat 2023-2025 à la mise en œuvre cohérente et efficace des programmes suivants : Développement de l'Education Physique, développement du Sport,

#### ■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

La contribution du MINSEP au projet d'émergence du Cameroun est traduite par la politique nationale du sport et de l'éducation physique dont les axes sont en harmonie avec les orientations majeures assignées au MINSEP dans la SND30 à savoir :

- promouvoir la consommation des produits locaux (matériels et équipements sportifs) ;
- Rentabiliser les infrastructures sportives ;

- rentabiliser le spectacle sportif ;
- contribuer au développement des nouveaux métiers liés au sport et à l'Education Physique ;
- Réorganiser le sport de masse et d'élite en vue de professionnaliser progressivement la pratique du sport dans les domaines prometteurs, notamment le football ;
- poursuivre la consolidation du climat social, du vivre ensemble harmonieux ;
- capitaliser l'état de santé de la population par un encadrement de proximité ;
- Contribuer au soutien des actions des groupes associatifs œuvrant en faveur des Personnes Socialement Vulnérables (PSV).

Le MINSEP dispose ainsi de trois (03) programmes dont deux (02) opérationnels et un (01) support. Il s'agit de :

- **Programme 007** : Développement de l'Education Physique (programme opérationnel n°1)
- **Programme 008** : Développement du Sport (programme opérationnel n°2)
- **Programme 009** : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur sport et éducation Physique (programme support).

## V.2 IDENTIFICATION DES PROGRAMMES

### V.2.1 PROGRAMME 007 : DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE

Le programme 007, intitulé "**Développement de l'Education Physique**" a pour objectif : "d'accroître la pratique saine, méthodique et encadrée des Activités Physiques et Sportives ". Il comprend quatre (04) actions :

- **l'action 1** intitulée " **Enseignement de l'Education Physique et Sportive** " a pour objectif améliorer la qualité de l'enseignement de l'EPS dans le système éducatif ;
- **l'action 2** intitulée " **Développement et suivi de la formation des acteurs institutionnels en EPS** " vise à Améliorer l'offre de formation en EPS ;
- **l'action 3** intitulée " **Promotion et vulgarisation des APS** " a pour but d'accroître le nombre de pratiquants des APS ;
- **l'action 4** intitulé " **Dynamisation de la mise en œuvre de la décentralisation dans le sous-secteur éducation physique** " a pour objectif d'optimiser la mise en œuvre des compétences transférées par le MINSEP aux CTD.

## V.2.2. PROGRAMME 008 : DEVELOPPEMENT DU SPORT

Le programme 008 est intitulé "**Développement du Sport**". Il a pour objectif d'Améliorer la performance des fédérations sportives au plan national. Il comprend trois (03) actions :

- **l'action 1, " Encadrement du Sport au Plan National "**, a pour objectif d'améliorer la gouvernance dans le mouvement sportif national ;
- **l'action 2, " Dynamisation de la Pratique du Sport de Haut Niveau "**, vise à Améliorer les performances des sélections nationales aux compétitions internationales ;
- **l'action 3, " Opérationnalisation du Programme National de Développement des Infrastructures Sportives "**, a pour objectif de doter le Cameroun des installations sportives modernes en quantité et en qualité.

## V.2.3. PROGRAMME 009 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE

Le programme n°3 s'intitule "**gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Sport et Education Physique**". Son objectif est d'améliorer la coordination des services et d'assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINSEP. Il comprend sept (07) actions :

- **l'action 1 "Coordination et suivi des activités des services du MINSEP** a pour objectif d'assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINSEP ;
- **l'action 2, "Etudes stratégiques et planification"**, a pour but de produire les documents de planification et d'améliorer la qualité de la dépense ;
- **l'action 3, "Développement des TIC"**, a pour but d'optimiser la communication entre les différentes structures du MINSEP ;
- **l'action 4, "Amélioration du cadre de travail"**, a pour objectif de doter les services du MINSEP des équipements adéquats ;
- **l'action 5, "Développement des ressources humaines"**, a pour objectif d'accroître qualitativement et quantitativement les ressources humaines ;
- **l'action 6, " Développement du Système d'Informations Statistiques"**, a pour objectif de rendre disponibles les statistiques nécessaires à l'évaluation de la performance et au suivi de la SND30 ;
- **l'action 7, " Développement de la coopération dans le domaine des APS"** a pour objectif d'accroître les appuis des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre des programmes.

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 007

DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	améliorer l'enseignement de l'EPS dans le système éducatif	Proportion d'instruments pédagogiques et règlementaires actualisées	0	18	DDEP
		Améliorer la qualité de l'enseignement de l'EPS dans le système éducatif	Proportion d'instrument pédagogique et règlementaires actualisées	0	36	
02	PROMOTION ET VULGARISATION DES APS	Accroître le nombre de pratiquants des APS	Nombre d'éducateurs physiques bénévoles pour 100 000 habitants	16	22	Annuaire Statistique
03	DYNAMISATION DE LA MISE EN OEUVRE DE LA DECENTRALISATION DANS LE SOUS SECTEUR EDUCATION PHYSIQUE	Optimiser la mise en œuvre des compétences transférées par le MINSEP aux CTD	Proportion d'installations et d'infrastructures sportives de masse fonctionnelles	65	65	Annuaire Statistique

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 008

DEVELOPPEMENT DU SPORT						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	ENCADREMENT DU SPORT AU PLAN NATIONAL	Améliorer la gouvernance dans le mouvement sportif national	Proportion de fédérations sportives civiles nationales éligibles à la bonne gouvernance	50	67	Annuaire Statistique
02	DYNAMISATION DE LA PRATIQUE DU SPORT DE HAUT NIVEAU	Améliorer les performances des sélections nationales aux compétitions internationales	Nombre de médailles glanées	345	400	Annuaire Statistique, DDSHN

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 009

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINSEP	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINSEP	Taux de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	82,5	84	RAP
02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	Produire les documents de planification et améliorer la qualité de la dépense	Nombre de documents de planification et de programmation produits dans les délais	6	6	RAP
03	DEVELOPPEMENT DES TIC	Optimiser la communication entre les différents services	Taux de réalisation du schéma directeur informatique du Ministère	18	30	RAP
04	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	Doter les services du MINSEP des équipements adéquats	Taux de personnel disposant d'un bureau de travail	74	80	ANNUAIRE STATISTIQUE 2020
05	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Accroître quantitativement et qualitativement les ressources humaines	Proportion de personnels ayant bénéficié d'une session de formation	15	17	RAP
07	DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DES APS	accroître les appuis des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre des programmes	Nombre de projets appuyés par les Partenaires Techniques Financiers	9	10	RAP



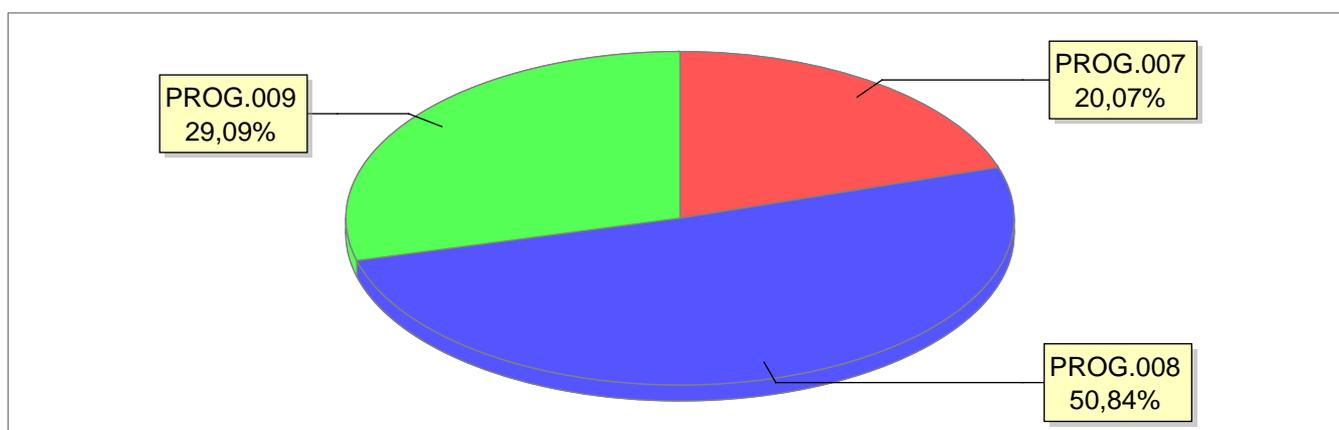
**DEUXIEME PARTIE**  
**CONTENU DES PROGRAMMES**



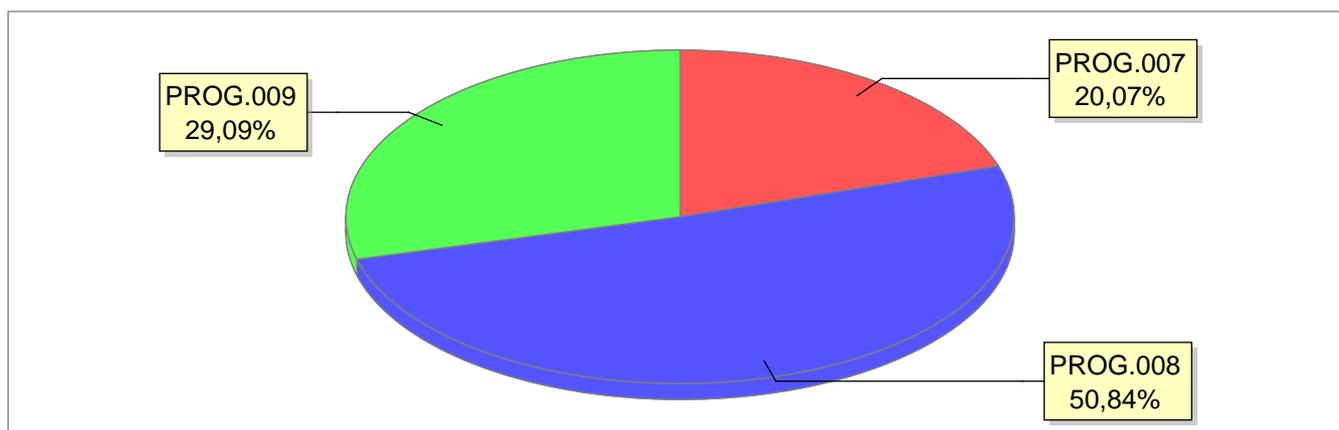
## REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
007	DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE	4 089 633 000	4 089 633 000	655 000 000	655 000 000	4 744 633 000	4 744 633 000
008	DEVELOPPEMENT DU SPORT	12 020 833 000	12 020 833 000	0	0	12 020 833 000	12 020 833 000
009	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE	6 233 534 000	6 233 534 000	645 000 000	645 000 000	6 878 534 000	6 878 534 000
<b>TOTAL</b>		<b>22 344 000 000</b>	<b>22 344 000 000</b>	<b>1 300 000 000</b>	<b>1 300 000 000</b>	<b>23 644 000 000</b>	<b>23 644 000 000</b>

## AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



## CREDITS DE PAIEMENT





**6. PROGRAMME 007**

DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**JEAN LOUIS TAMBA II**



## ■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 007 est intitulé "Développement de l'Education Physique " vise à accroître la pratique saine, méthodique et encadrée des Activités Physiques et Sportives en passant par l'enseignement de l'Education Physique et sportive, la formation des acteurs institutionnels en EPS, la promotion et la vulgarisation des APS, ainsi que la mise en œuvre de la décentralisation notamment avec le transfert des compétences aux communes.

### ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Accroître la pratique saine, méthodique et encadrée des Activités Physiques et Sportives (APS)

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des personnes ayant participé aux activités de promotion et de vulgarisation de la pratique des APS	%	2021	50	2023	51

**PROGRAMME 007 - DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des personnes ayant participé aux activités de promotion et de vulgarisation de la pratique des APS	
Objectif	Accroître la pratique saine, méthodique et encadrée des Activités Physiques et Sportives (APS)	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	007 - DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DDEP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Services centraux et déconcentrés du MINSEP, Annuaire statistique du MINSEP, Fédération Camerounaise de Sport pour Tous, Parcours Vita, Centres agréés de remise en forme, Groupes de travail de plein air, ... MINEDUB, MINESEC, MINEFOP, MINESUP.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-le nombre de personnes ayant participé aux activités de promotion et de vulgarisation de la pratique des APS ; -le nombre prévisionnel de personnes attendues aux activités de promotion et de vulgarisation de la pratique des APS	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Division du nombre de personnes ayant participé aux activités de promotion et de vulgarisation de la pratique des APS sur le nombre prévisionnel de personnes attendues aux activités de promotion et de vulgarisation de la pratique des APS, le tout multiplié par 100 ;	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 50
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 51.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 51
	Année: 2024	Valeur: 52
	Année: 2025	Valeur: 53
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Services centraux et déconcentrés du MINSEP, Annuaire statistique du MINSEP, Fédération Camerounaise de Sport pour Tous, Parcours Vita, Centres agréés de remise en forme, Groupes de travail de plein air, ... MINEDUB, MINESEC, MINEFOP, MINESUP.	
Mode de collecte des données	Revue documentaire, entretiens et descentes	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	FECASPT, DDEP, IP Services déconcentrés du MINSEP,	
Vérification/ Validation des données	DDEP, DEPCO	
Service responsable de la synthèse des données	DDEP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPCO, Bureau du fichier	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Présence d'éventuels doublons à la fois en milieu scolaire et extrascolaire	
Modalités d'interprétation	"Prise en compte des élèves participant à la leçon d'EPS, Prise en compte des étudiants participant aux APS en milieu universitaire, Prise en compte des élèves en formation professionnelle participant aux APS, Prise en compte des pratiquants des APS dans les Parcours vita, structures de pratiques agréés, groupes de plein air reconnus, Prise en compte des pratiquants des corps de métiers qui font usage des APS, Prise en compte des plates-formes de pratique des APS ... "	
5) Commentaires		
RAS		

## — RECAPITULATION DES ACTIONS

**ACTION 01:** ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

**ACTION 02:** PROMOTION ET VULGARISATION DES APS

**ACTION 03:** DYNAMISATION DE LA MISE EN OEUVRE DE LA DECENTRALISATION DANS LE SOUS SECTEUR EDUCATION PHYSIQUE

## — 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

## — 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Cette action vise à implémenter les nouvelles méthodes d'enseignement ainsi que l'Education Physique inclusive à travers les écoles de formation, les inspections régionales de pédagogies et la fédération du Sport pour tous.

**OBJECTIF 1.** Améliorer la qualité de l'enseignement de l'EPS dans le système éducatif

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion d'instrument pédagogique et règlementaires actualisées	%	2022	0	2023	36

**OBJECTIF 2.** améliorer l'enseignement de l'EPS dans le système éducatif

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion d'instruments pédagogiques et règlementaires actualisées	%	2021	0	2023	18

### ACTION 02

#### PROMOTION ET VULGARISATION DES APS

Cette action met essentiellement en exergue la sensibilisation des populations à la pratique régulière, saine, méthodique et encadrée des Activités Physiques et Sportives.

**OBJECTIF 1.** Accroître le nombre de pratiquants des APS

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'éducateurs physiques bénévoles pour 100 000 habitants	nb	2021	16	2023	22

**ACTION 03****DYNAMISATION DE LA MISE EN OEUVRE DE LA DECENTRALISATION DANS LE SOUS SECTEUR EDUCATION PHYSIQUE**

Cette action vise à renforcer le processus de décentralisation, principalement à travers le transfert de certaines compétences aux Collectivités Territoriales Décentralisées, notamment la création des centres et parcours sportifs qui sont des espaces adéquats pour la pratique des APS, L'appui au CTD pour la réhabilitation des stades municipaux, centre et parcours sportifs, piscines, aires de jeu et arènes.

**OBJECTIF 1.** Optimiser la mise en œuvre des compétences transférées par le MINSEP aux CTD

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion d'installations et d'infrastructures sportives de masse fonctionnelles	%	2021	65	2023	65

**PROGRAMME 007 - DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d'instrument pédagogique et règlementaires actualisées	
Objectif	Améliorer la qualité de l'enseignement de l'EPS dans le système éducatif	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	007 - DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE	
Action concernée par l'objectif	01 - ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 36.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 007 - DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d'instruments pédagogiques et règlementaires actualisées	
Objectif	améliorer l'enseignement de l'EPS dans le système éducatif	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	007 - DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE	
Action concernée par l'objectif	01 - ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DDEP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Services déconcentrés du MINSEP, MINESEC, MINEDUB	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	instruments pédagogiques et règlementaires actualisés	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre les instruments actualisés et le total à actualiser soit 11 instruments à actualiser	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 18.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 18
	Année: 2024	Valeur: 36
	Année: 2025	Valeur: 54
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DDEP	
Mode de collecte des données	Revue documentaire, descentes	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DDEP	
Vérification/ Validation des données	DDEP, DEPCO	
Service responsable de la synthèse des données	DDEP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPCO	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	la valeur de l'indicateur précise la part des documents dont le temps de validité est encore en cours	
5) Commentaires		
RAS		

**PROGRAMME 007 - DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'éducateurs physiques bénévoles pour 100 000 habitants	
Objectif	Accroître le nombre de pratiquants des APS	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	007 - DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE	
Action concernée par l'objectif	02 - PROMOTION ET VULGARISATION DES APS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DDEP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-FECASPT, Services déconcentrés du MINSEP, INJS, CENAJES,	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-le nombre d'éducateurs physiques bénévoles ; -la population pratiquant les APS.	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Rapport entre les éducateurs physiques bénévoles et la population pratiquant les APS, le tout multiplié par 100 000	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 16
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 22.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 22
	Année: 2024	Valeur: 25
	Année: 2025	Valeur: 30
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	responsables DDEP, IP, INJS, CENAJES, Services déconcentrés MINSEP	
Mode de collecte des données	Revue documentaire, descente auprès des sources d'informations	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DDEP, IP, INJS, CENAJES, Services déconcentrés MINSEP	
Vérification/ Validation des données	-DDEP -DEPCO	
Service responsable de la synthèse des données	DEPCO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Bureau du fichier -DEPCO	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Présence d'éventuels doublons à la fois en milieu scolaire et extrascolaire	
Modalités d'interprétation	la valeur de l'indicateur précise les acteurs qui ont été formés ou recyclés en année n par rapport au nombre prévu pour la même année	
5) Commentaires		
RAS		

**PROGRAMME 007 - DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d'installations et d'infrastructures sportives de masse fonctionnelles	
Objectif	Optimiser la mise en œuvre des compétences transférées par le MINSEP aux CTD	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	007 - DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE	
Action concernée par l'objectif	03 - DYNAMISATION DE LA MISE EN OEUVRE DE LA DECENTRALISATION DANS LE SOUS SECTEUR EDUCATION PHYSIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DEPCO	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DDEP, DAG	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	- installations sportives de masse fonctionnelles ; - nombre prévisionnel d'installations sportives de masse à aménager	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre les infrastructures sportives de masse fonctionnelles et celles à aménager, le tout multiplié par 100	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 65
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 65.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 65
	Année: 2024	Valeur: 70
	Année: 2025	Valeur: 75
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DEPCO, DAG, Maires	
Mode de collecte des données	Descente auprès des sources d'informations	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DEPCO, DAG, Mairies	
Vérification/ Validation des données	-DDEP -DEPCO	
Service responsable de la synthèse des données	DEPCO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPCO	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	aucun	
Modalités d'interprétation	l'indicateur prend en compte les infrastructures sportives de masse fonctionnelles par rapport au nombre prévu	
5) Commentaires		
RAS		

**PROGRAMME 007 - DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d'acteurs institutionnels formés	
Objectif	Améliorer l'offre de formation en Education Physique et Sportive	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	007 - DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE	
Action concernée par l'objectif	04 - DEVELOPPEMENT ET SUIVI DE LA FORMATION DES ACTEURS INSTITUTIONNELS EN EPS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DDEP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Responsables DDEP, - MINESUP, - FECASPT, - IP - DDEP, - Services déconcentrés du MINSEP - INJS, CENAJES,	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-acteurs institutionnels formés ; -nombre prévisionnel des acteurs à former	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre le nombre formé et le nombre à former pour une année n, le tout multiplié par 100	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 4.8
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: null
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: -
	Année: 2024	Valeur: -
	Année: 2025	Valeur: -
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Responsables DDEP, - MINESUP, - FECASPT, - IP - DDEP, - Services déconcentrés du MINSEP - INJS, CENAJES,	
Mode de collecte des données	Descentes auprès des sources d'informations	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DDEP, - MINESUP, - FECASPT, - IP - DDEP, - Services déconcentrés du MINSEP - INJS, CENAJES,  -DDEP, -Services déconcentrés du MINSEP	
Vérification/ Validation des données	-DDEP -DEPCO	
Service responsable de la synthèse des données	DDEP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	MINESUP, - FECASPT, - IP - DDEP, - Services déconcentrés du MINSEP - INJS, CENAJES,	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Présence d'éventuels doublons à la fois en milieu scolaire et extrascolaire	
Modalités d'interprétation	la valeur de l'indicateur précise les acteurs qui ont été formés ou recyclés en année n par rapport au nombre prévu pour la même année	
5) Commentaires		
RAS		

#### ■ 6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	173 000 000	173 000 000	0	0	173 000 000	173 000 000
02	PROMOTION ET VULGARISATION DES APS	3 916 633 000	3 916 633 000	0	0	3 916 633 000	3 916 633 000
03	DYNAMISATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DECENTRALISATION DANS LE SOUS SECTEUR EDUCATION PHYSIQUE	0	0	655 000 000	655 000 000	655 000 000	655 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>4 089 633 000</b>	<b>4 089 633 000</b>	<b>655 000 000</b>	<b>655 000 000</b>	<b>4 744 633 000</b>	<b>4 744 633 000</b>

## **7. PROGRAMME 008**

**DEVELOPPEMENT DU SPORT**

**RESPONSABLE DU PROGRAMME**

**ALAIN BRUNO MANKOLLONYAKA**



## ■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme Développement du Sport a pour but d'améliorer la performance des fédérations sportives au plan national. Il permettra à terme d'améliorer la gouvernance la gouvernance dans le mouvement sportif national ainsi que les performances des sélections nationales aux compétitions internationales ; ce à travers la dynamisation de la pratique du sport de haut niveau. En outre, le programme prend en compte l'accroissement des installations sportives de haut niveau en quantité et en qualité, tout en s'appesantissant sur leur maintenance, leur gestion et, leur rentabilité.

### ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Améliorer le rayonnement international du Cameroun par le sport et la gouvernance du mouvement sportif national

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	proportion des fédérations sportives organisant des compétitions sur le plan national	%	2021	50	2023	67

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	proportion des fédérations sportives organisant des compétitions sur le plan national	
Objectif	Améliorer le rayonnement international du Cameroun par le sport et la gouvernance du mouvement sportif national	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	008 - DEVELOPPEMENT DU SPORT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de Développement du Sport de Haut Niveau (DDSHN)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Fédérations sportives, DNSOS, , CELSUI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-les fédérations sportives organisant les compétitions sur le plan national ; -nombre total de fédérations soit 52 à date	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Division du nombre de fédérations organisant les compétitions sur le plan national par 52 fédérations existantes, le tout multiplié par 100	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 50
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 67.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 67
	Année: 2024	Valeur: 86,5
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Fédérations sportives, DNSOS, DDSHN, CELSUI	
Mode de collecte des données	Revue documentaire, descente auprès des sources d'informations	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-DDSHN, DNSOS	
Vérification/ Validation des données	-DDSHN, DNSOS	
Service responsable de la synthèse des données	DNSOS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPCO, DDSHN	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	aucun	
Modalités d'interprétation	la valeur de l'indicateur précise les fédérations remplissant les critères de bonnes gouvernance parmi les 52 reconnues	
5) Commentaires		
RAS		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

**ACTION 01:** ENCADREMENT DU SPORT AU PLAN NATIONAL

**ACTION 02:** DYNAMISATION DE LA PRATIQUE DU SPORT DE HAUT NIVEAU

## ■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

## ■ 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### ENCADREMENT DU SPORT AU PLAN NATIONAL

Cette action vise la refondation du sport à la base; la protection sociale des sportifs et professionnels du sport; la mise en place des mécanismes de régulation des associations sportives, la signature de convention d'objectifs entre l'Etat et les fédérations sportives, l'octroi des subventions aux associations et notamment l'appui à la professionnalisation du football.

**OBJECTIF 1.** Améliorer la gouvernance dans le mouvement sportif national

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de fédérations sportives civiles nationales éligibles à la bonne gouvernance	%	2021	50	2023	67

### ACTION 02

#### DYNAMISATION DE LA PRATIQUE DU SPORT DE HAUT NIVEAU

Cette action s'articule autour de la préparation permanente et terminale des sélections nationales en vue de leurs participations honorables aux compétitions internationales.

**OBJECTIF 1.** Améliorer les performances des sélections nationales aux compétitions internationales

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de médailles glanées	nb	2021	345	2023	400

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Proportion de fédérations sportives civiles nationales éligibles à la bonne gouvernance
Objectif	Améliorer la gouvernance dans le mouvement sportif national
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	008 - DEVELOPPEMENT DU SPORT
Action concernée par l'objectif	01 - ENCADREMENT DU SPORT AU PLAN NATIONAL
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DNSOS
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	fédérations sportives civiles
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	-nombre de fédérations éligibles aux critères de bonne gouvernance (exécutif élu en place organisation des réunion statutaires conformément aux textes en vigueur, respect du plan d'action et du chronogramme d'activités annuel, fonctionnalité des tous les organes de la fédérations suivant les canons des associations sportives, organisation d'un championnat national et d'une coupe du Cameroun) ; -nombre total de fédérations (52 à date)
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Rapport entre fédérations sportives civiles nationales éligibles à la bonne gouvernance et le nombre total (52), le tout multiplié par 100
Périodicité de la mesure	annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2021      Valeur: 50
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023      Valeur: 67.0
Prévisions annuelles	Année: 2023      Valeur: 67
	Année: 2024      Valeur: 86,5
	Année: 2025      Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	DNSOS, Fédérations sportives, CELSUI
Mode de collecte des données	Revue documentaire et descente auprès de sources d'informations
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DNSOS, DEPCO, DRSEP
Vérification/ Validation des données	DNSOS
Service responsable de la synthèse des données	DNSOS
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPCO
Coût de collecte et d'analyse	PM
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	aucun
Modalités d'interprétation	la valeur de l'indicateur précise les fédérations remplissant les critères de bonnes gouvernance parmi les 52 reconnues
5) Commentaires	
RAS	

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de médailles glanées	
Objectif	Améliorer les performances des sélections nationales aux compétitions internationales	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	008 - DEVELOPPEMENT DU SPORT	
Action concernée par l'objectif	02 - DYNAMISATION DE LA PRATIQUE DU SPORT DE HAUT NIVEAU	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DDSHN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DNSOS, fédérations sportives nationales civiles	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Les médailles obtenues en fin de compétition d'une année n	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Décompte des médailles	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 345
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 400.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 400
	Année: 2024	Valeur: 450
	Année: 2025	Valeur: 500
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DDSHN, CELSUI, Fédérations fédérations sportives nationales civiles	
Mode de collecte des données	Revue documentaire, descente auprès des fédérations n'ayant pas bénéficié du financement de l'Etat	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DDSHN, DEPCO, Fédérations	
Vérification/ Validation des données	DDSHN, DEPCO	
Service responsable de la synthèse des données	DDSHN	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPCO	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	aucun	
Modalités d'interprétation	l'indicateur prend en compte les médailles obtenues lors des compétitions internationales auxquelles le Cameroun a participé	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d'installations sportives modernes fonctionnelles	
Objectif	Doter le Cameroun des installations sportives modernes en quantité et en qualité	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	008 - DEVELOPPEMENT DU SPORT	
Action concernée par l'objectif	03 - OPERATIONALISATION DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	MINSEP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	MINEPAT, MINFI, MINTP, MINDCAF, MINDUH, MINEE, PTFs.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	--nombre d'installations sportives modernes fonctionnelles ; -nombre prévisionnel d'installations sportives modernes à aménager (36 selon le PNDIS))	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre les installations sportives modernes fonctionnelles et le nombre prévisionnel du MINSEP, le tout multiplié par 100	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 65
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 65.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 65
	Année: 2024	Valeur: 76
	Année: 2025	Valeur: 81
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	- DAG/SDIES, DEPCO	
Mode de collecte des données	-Revue documentaire, entretiens avec les chefs de projets, Descentes	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG, DEPCO,	
Vérification/ Validation des données	-DAG, DEPCO,	
Service responsable de la synthèse des données	DEPCO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPCO	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	une infrastructure sportive de 1ère génération peut être construite sur plusieurs années, ce qui peut rendre l'indicateur statique à une période donnée.	
Modalités d'interprétation	l'indicateur prend en compte les installations sportives de haut niveau moderne et fonctionnelles par rapport au nombre total à construire ou à réhabiliter	
5) Commentaires		
RAS		

#### ■ 7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ENCADREMENT DU SPORT AU PLAN NATIONAL	3 885 333 000	3 885 333 000	0	0	3 885 333 000	3 885 333 000
02	DYNAMISATION DE LA PRATIQUE DU SPORT DE HAUT NIVEAU	8 135 500 000	8 135 500 000	0	0	8 135 500 000	8 135 500 000
<b>TOTAL</b>		<b>12 020 833 000</b>	<b>12 020 833 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12 020 833 000</b>	<b>12 020 833 000</b>



## **8. PROGRAMME 009**

**GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL  
DANS LE SOUS-SECTEUR SPORT ET EDUCATION  
PHYSIQUE**

**RESPONSABLE DU PROGRAMME**

**JOSEPH YERIMA**



## ■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 009 est intitulé "Gouvernance et Appui institutionnel dans le sous secteur sport et éducation physique". Le but du présent programme est d'assurer une bonne coordination et une mise en œuvre adéquate des actions et des activités prévues.

### ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du MINSEP

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère	%	2021	72,61	2023	75

**PROGRAMME 009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère	
Objectif	Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du MINSEP	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Services Centraux et déconcentrés, MINFI, MINEPAT, MINMAP.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Données quantitatives : Nombre d'activités programmées pour l'exercice donné ; Nombre d'activités exécutées pour le même exercice.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport du nombre d'activités exécutées sur le nombre d'activités programmées, le tout multiplié par 100.	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 72,61
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 75.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 75
	Année: 2024	Valeur: 80
	Année: 2025	Valeur: 85
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	PROBMIS Web,	
Mode de collecte des données	Revue de la feuille de Travail annuel	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG, SDBMM	
Vérification/ Validation des données	DAG	
Service responsable de la synthèse des données	DAG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DAG	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	en cas de Financement Extérieur ( FINEX), le MINSEP n'engage pas; ce qui impacte sur l'exécution d'un projet à FINEX,	
Modalités d'interprétation	l'indicateur mesure le nombre d'activités exécutées parmi celles qui ont été programmées	
5) Commentaires		
RAS		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINSEP
- ACTION 02:** ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION
- ACTION 03:** DEVELOPPEMENT DES TIC
- ACTION 04:** AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL
- ACTION 05:** DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 07:** DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DES APS

## ■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

### **Contexte d'intervention**

Les orientations de la SND30 relevant du MINSEP sont :

#### **Concernant le Développement des industries et services**

- promouvoir la consommation des produits locaux (matériels et équipements sportifs) ;
- Rentabiliser les infrastructures sportives ;
- rentabiliser le spectacle sportif ;
- contribuer au développement des nouveaux métiers liés au sport et à l'Education Physique ;
- réorganiser le sport de masse et d'élite en vue de professionnaliser progressivement la pratique du sport dans les domaines prometteurs, notamment le football.

#### **Concernant le développement du capital humain**

- poursuivre la consolidation du climat social, du vivre ensemble harmonieux ;
- capitaliser l'état de santé de la population par un encadrement de proximité ;
- Contribuer au soutien des actions des groupes associatifs œuvrant en faveur des Personnes Socialement Vulnérables (PSV).

En outre, les programmes opérationnels (Développement de l'Education Physique et, Développement du Sport), se proposent de résoudre les problèmes centraux respectifs à savoir la **Recrudescence des maladies non transmissibles ou chroniques (maladies cardiovasculaires, obésité, les MHT) pour le programme 007 et, la Stagnation des performances et de la visibilité du Cameroun sur le plan international pour le programme 008**. A cet effet, le programme support dans son champ d'intervention contribue à la mise en œuvre des programmes opérationnels sus évoqués en résolvant le problème central relatif à l'**Insuffisance de la qualité du service public au MINSEP**.

#### **Analyse de la situati**

### 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### ACTION 01

##### COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINSEP

Cette action vise à assurer la mise en œuvre effective des programmes au niveau central et à accompagner les services déconcentrés ; rattachés dans l'atteinte des cibles visées par les programmes opérationnels .

**OBJECTIF 1.** Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINSEP

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	%	2021	82,5	2023	84

#### ACTION 02

##### ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

Cette action vise à la production des documents de planification et de suivi des activités du MINSEP (revue des activités, Actualisation du contenu des programmes, CDMT, RAP, le PPA et divers rapports).

**OBJECTIF 1.** Produire les documents de planification et améliorer la qualité de la dépense

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de documents de planification et de programmation produits dans les délais	nb	2021	6	2023	6

#### ACTION 03

##### DEVELOPPEMENT DES TIC

Cette action a pour but d'optimiser la communication entre les différentes structures du MINSEP.

**OBJECTIF 1.** Optimiser la communication entre les différents services

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation du schéma directeur informatique du Ministère	%	2021	18	2023	30

#### ACTION 04

##### AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

Cette activité vise à accroître les moyens logistiques dans tous les services au niveau central ainsi que dans les services déconcentrés et rattachés.

**OBJECTIF 1.** Doter les services du MINSEP des équipements adéquats

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de personnel disposant d'un bureau de travail	%	2021	74	2023	80

**ACTION 05****DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

Cette activité vise à accroître les moyens logistiques dans tous les services au niveau central ainsi que dans les services déconcentrés et rattachés.

**OBJECTIF 1.** Accroître quantitativement et qualitativement les ressources humaines

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de personnels ayant bénéficié d'une session de formation	%	2021	15	2023	17

**ACTION 07****DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DES APS**

*Sur le plan national :*

A mettre en place un cadre de coopération entre les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), d'autres acteurs intéressés et le MINSEP pour la promotion des APS. Ce cadre de coopération se déploie dans le sillage des compétences transférées aux CTD dans le domaine des APS et, a pour finalité l'amélioration de l'offre infrastructurelle et d'encadrement de proximité des sportifs.

*Sur le plan bilatéral :*

La formalisation des accords de coopération avec les pays et Etats de tous les continents.

A cet effet, la mise en œuvre des accords de coopération par l'exécution des programmes triennaux arrêtés d'accord partie est orientée vers les échanges sportifs, les échanges en matière d'organisation de compétitions et de gestion des infrastructures, la formation des formateurs, le développement des infrastructures sportives ainsi que le développement de la médecine du sport.

*Au plan multilatéral :*

Le MINSEP s'emploie à être actif et présent dans les organisations internationales du domaine du sport et de l'éducation physique, à travers la participation aux fora et le paiement contributions financières exigibles.

De même, nous contribuons au rayonnement diplomatique du pays par notre participation active aux manifestations et autres activités organisées par les organisations internationales (Commonwealth, CONFEJES, Francophonie, UNESCO, UCSA, etc.)

**OBJECTIF 1.** accroître les appuis des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre des programmes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de projets appuyés par les Partenaires Techniques Financiers	nb	2021	9	2023	10

**PROGRAMME 009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	
Objectif	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINSEP	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE	
Action concernée par l'objectif	01 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINSEP	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DEPCO	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAG, CELSUI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Le niveau de mise en place du dispositif de pilotage de la performance tel qu'inscrit dans le manuel de pilotage du budget programme	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	scoring	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 82,5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 84.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 84
	Année: 2024	Valeur: 88
	Année: 2025	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DEPCO, DAG, CELSUI	
Mode de collecte des données	Guide d'entretien	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CELSUI, DEPCO et DAG	
Vérification/ Validation des données	DEPCO	
Service responsable de la synthèse des données	DEPCO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPCO, CELSUI	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	lorsque le dispositif est complètement mis en place et fonctionnel, la valeur de l'indicateur devient statique	
Modalités d'interprétation	L'indicateur apprécie le niveau de mise en place du dispositif axé sur la performance selon les précisions du manuel de pilotage du budget programme	
5) Commentaires		
RAS		

**PROGRAMME 009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de documents de planification et de programmation produits dans les délais	
Objectif	Produire les documents de planification et améliorer la qualité de la dépense	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE	
Action concernée par l'objectif	02 - ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DEPCO	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAG, CELSUI, MINEPAT, MINFI.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	données quantitatives: documents de planification disponibles	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	décompte des documents de planification disponibles	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 6
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 6.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 6
	Année: 2024	Valeur: 6
	Année: 2025	Valeur: 6
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DAG, DEPCO et la CELSUI	
Mode de collecte des données	revue documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	SDBMM, la CEP et la CELSUI. Le responsable du contrôle de la qualité des données collectées est le DAG (Responsable du Programme).	
Vérification/ Validation des données	DEPCO	
Service responsable de la synthèse des données	DEPCO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPCO, CELSUI, DAG	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	les délais du calendrier budgétaires ne sont pas toujours respectés par le MINEPAT et le MINFI	
Modalités d'interprétation	l'indicateur prend en compte tout document de planification disponible	
5) Commentaires		
RAS		

**PROGRAMME 009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation du schéma directeur informatique du Ministère	
Objectif	Optimiser la communication entre les différents services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE	
Action concernée par l'objectif	03 - DEVELOPPEMENT DES TIC	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CELINFO	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAG, SIGIPES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'activités à réaliser pour la mise en œuvre du schéma directeur (22 au total dont 05 permanentes, telles que consignées dans le rapport d'Etudes) ; Nombre d'activités réalisées au cours d'un exercice n	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre le nombre d'activités réalisées au cours d'un exercice et le nombre d'activités à réaliser, le tout multiplier par 100	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 18
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 30.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 30
	Année: 2024	Valeur: 40
	Année: 2025	Valeur: 45
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CELINFO, services déconcentrés	
Mode de collecte des données	Dépouillement des rapports de la CELINFO	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DEPCO, CELINFO	
Vérification/ Validation des données	CELINFO	
Service responsable de la synthèse des données	CELINFO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPCO	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	l'indicateur évalue les activités réalisées pour l'année n par rapport au nombre total des activités à réaliser dans le rapport d'études, à date ne prend en compte que les services centraux	
5) Commentaires		
RAS		

**PROGRAMME 009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de personnel disposant d'un bureau de travail	
Objectif	Doter les services du MINSEP des équipements adéquats	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE	
Action concernée par l'objectif	04 - AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Services déconcentrés	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-nombre de personnel total du MINSEP -nombre de personnes disposant d'une table et d'une chaise	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre le personnel disposant d'un bureau de travail et le personnel total, le tout multiplié par 100	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 74
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 80
	Année: 2024	Valeur: 85
	Année: 2025	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DAG, services déconcentrés, responsables du programme et de l'action respectivement, contrôleur de gestion du programme	
Mode de collecte des données	revue documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG (SBM)	
Vérification/ Validation des données	DAG (SBM)	
Service responsable de la synthèse des données	DAG (SBM)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPCO	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	l'indicateur prend en compte les personnels disposant d'une table et d'une chaise pour travailler dans les services centraux et dans les services déconcentrés	
5) Commentaires		
RAS		

**PROGRAMME 009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de personnels ayant bénéficié d'une session de formation	
Objectif	Accroître quantitativement et qualitativement les ressources humaines	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE	
Action concernée par l'objectif	05 - DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	IP, CELSUI, CENAJES, MINFOPRA, MINESEC	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives: Nombre de personnel à former et nombre de personnels formés	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	on divise le nombre de personnels formés par le nombre de personnels à former, l'ensemble multiplié par 100	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 15
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 17.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 17
	Année: 2024	Valeur: 19
	Année: 2025	Valeur: 21
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DAG (sous-direction du personnel), IP, CELSUI, CENAJES, MINFOPRA, MINESEC	
Mode de collecte des données	revue documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG/SDPSP	
Vérification/ Validation des données	DAG/SDPSP	
Service responsable de la synthèse des données	DAG/SDPSP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPCO	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	les mêmes peuvent bénéficier de plusieurs session de formation au cours d'une années	
Modalités d'interprétation	L'indicateur mesure le personnel formé, recyclé par rapport à l'ensemble du personnel	
5) Commentaires		
RAS		

**PROGRAMME 009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des indicateurs de performance renseignés annuellement	
Objectif	Rendre disponible les statistiques nécessaires à l'évaluation de la performance et au suivi de la SND30	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE	
Action concernée par l'objectif	06 - DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATIONS STATISTIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DEPCO	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Services Centraux, Services déconcentrés et rattachés, le SNIS.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Les indicateurs concernés par le MINSEP, définis dans la SND30, relevant des secteurs santé, services sociaux, et Education ; -les indicateurs de performance du MINSEP.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	on divise le nombre d'indicateurs renseignés par le nombre d'indicateurs à renseigner, l'ensemble multiplié par 100	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: -
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: null
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: -
	Année: 2024	Valeur: -
	Année: 2025	Valeur: -
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Services Centraux, Services déconcentrés et rattachés	
Mode de collecte des données	revue documentaire, interview	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DEPCO, DAG, CELSUI.	
Vérification/ Validation des données	DEPCO	
Service responsable de la synthèse des données	DEPCO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPCO	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	l'indicateur mesure la proportion des indicateurs de performance renseignés annuellement par rapport au nombre total desdits indicateurs.	
5) Commentaires		
RAS		

**PROGRAMME 009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de projets appuyés par les Partenaires Techniques Financiers	
Objectif	accroître les appuis des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre des programmes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE	
Action concernée par l'objectif	07 - DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DES APS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DEPCO	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	MINREX, MINEPAT, PTFs.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	projets financés par les PTFs pour un exercice donné	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	somme des projets financés par les PTFs	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 9
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 10
	Année: 2024	Valeur: 11
	Année: 2025	Valeur: 12
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DEPCO	
Mode de collecte des données	revue documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DEPCO	
Vérification/ Validation des données	DEPCO	
Service responsable de la synthèse des données	DEPCO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPCO, SDIES	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	l'indicateur prend en compte uniquement les projets/activités financés par les PTFs	
5) Commentaires		
RAS		

#### ■ 8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINSEP	5 326 334 000	5 326 334 000	0	0	5 326 334 000	5 326 334 000
02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	225 000 000	225 000 000	0	0	225 000 000	225 000 000
03	DEVELOPPEMENT DES TIC	60 200 000	60 200 000	0	0	60 200 000	60 200 000
04	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	555 500 000	555 500 000	645 000 000	645 000 000	1 200 500 000	1 200 500 000
05	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	44 500 000	44 500 000	0	0	44 500 000	44 500 000
07	DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DES APS	22 000 000	22 000 000	0	0	22 000 000	22 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>6 233 534 000</b>	<b>6 233 534 000</b>	<b>645 000 000</b>	<b>645 000 000</b>	<b>6 878 534 000</b>	<b>6 878 534 000</b>